

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtels-imprimerie.ch](http://www.bechtels-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame

CHEZ  
Camille  
BRUNCH

10h-14h30 au Bistrot

réservation conseillée:  
bistrot@chezcamillebloch.swiss  
032 945 14 48  
[www.chezcamillebloch.swiss](http://www.chezcamillebloch.swiss)

TOUS LES 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup>  
weekends du mois

PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • PLACES DE JEUX

# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'informations**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## La nouvelle commune s'appellera Erguël !

Si leur population accepte l'an prochain la fusion qui leur sera soumise par les urnes, les villages de Courtelary, Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Renan formeront dès 2022 la nouvelle commune politique d'Erguël, laquelle comptera plus de 9000 habitants.

Au cœur de la séance publique d'information organisée par le Comité de fusion, hier soir à Sonvilier, figurait en effet la révélation du nom choisi pour la future grande commune. Un nom issu d'un processus participatif, lequel a comptabilisé plus de 180 propositions émanant aussi bien de citoyens que de groupements divers.

Parmi ces suggestions, les groupes de travail ont effectué chacun une sélection, soumise au Copil qui avait le dernier mot. Or la tâche de ce dernier s'est révélée très aisée, l'unanimité se dessinant clairement pour l'appellation «Erguël».

### A confirmer

Dans le cadre de la procédure d'examen préalable du contrat de fusion et des autres documents qui seront soumis au



vote populaire dans le courant de l'année prochaine, ce nom sera soumis à swisstopo (Office fédéral de la topographie) par l'Oacot (Office des affaires communales et de l'organisation du territoire).

L'ultime officialisation reviendra à la Confédération, puisque la Direction fédérale des mensurations cadastrales doit approuver cette appellation,

après publication dans la *Feuille fédérale*.

Des armoiries devront encore être dessinées pour la Commune d'Erguël, même si les villages conserveront leurs noms respectifs, on l'a déjà dit. Pour exemple, Saint-Imier s'appellera «Saint-Imier, commune d'Erguël».

Outre ce moment fort, la soirée a été consacrée en particu-

lier au règlement d'organisation de la future nouvelle commune, au personnel communal, ainsi qu'au travail en cours et à venir, au sein des cinq groupes préparatoires.

Nous reviendrons en détails, dans la prochaine édition de ce journal, sur le déroulement de cette soirée d'information.

| copil



Hier soir à Sonvilier, au pied de la tour éponyme, le comité de pilotage a révélé le nom plébiscité pour la nouvelle commune fusionnée

Réclame



## Notre clientèle nous tient à cœur

Nos guichets sont ouverts  
du lundi au vendredi  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Courtelary - Sonceboz-Sombeval -  
Tramelan - Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds

Nos conseillers se réjouissent  
de votre visite!

**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary

## SOMMAIRE

Le ski de fond sur la pente ascendante Les Nordic Days ont connu un succès complet	<b>3</b>
La Troupe de la Clef revisite Cendrillon Une pièce à découvrir le weekend prochain	<b>7</b>
Le mot de la faim Saintimania : à l'heure du bilan	<b>8</b>
A la rencontre de onze photographes ... des styles variés au CCL	<b>9</b>
Frédéric Chopin mis à l'honneur Par les élèves de l'EMJB	<b>9</b>
Fini la corvée fiscale annuelle ! Des professionnels vous libèrent	<b>10</b>
Trevadenn propose une sortie neige Pour les enfants de 7 à 12 ans	<b>11</b>
Saint-Imier : nouveaux concitoyens Le Conseil municipal leur souhaite la bienvenue	<b>11</b>
Dimanche, une question de puissance La paroisse de La Ferrière invite la population	<b>11</b>
En salles à Tavannes et à Tramelan Un film ou l'autre vous tente ?	<b>12</b>
Tramelan : du photovoltaïque pour tous Les fonds promis seront récoltés prochainement	<b>13</b>
Un derby décisif contre Corgémont Le HCSI joue sa place dans les play-offs	<b>15</b>
L'ESSN de Saint-Imier recrute Les activités ont démarré le 12 janvier	<b>15</b>

Emplois

**L'imprimerie Bechtel SA** à Courtelary est une entreprise en pleine expansion

Nous recherchons pour une date à convenir un

**Technologue en impression CFC (imprimeur) à 100%**

Autonome et consciencieux, expérience sur machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial, avec indépendance et avec un esprit d'initiative vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 28 février 2019.

**imprimerie**

**bechtel sa**

Bellevue 8  
2608 Courtelary  
courriel: info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtelsa.ch



Le Centre éducatif et pédagogique de Courtelary (CEPC) accompagne des jeunes en âge de scolarité obligatoire, qui traversent une situation de difficultés sociales/familiales.

**Pour renforcer son secteur veille, le CEPC met au concours:**

**Plusieurs postes de veilleur-euse entre 20% et 50%**

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> avril 2019

L'annonce détaillée peut être consultée sur: www.cep-courtelary.ch

**SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS**

Suite au départ du titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

**Collaborateur/trice technique à 100% pour le télésexe Diatel**

**Profil:** le poste conviendrait parfaitement à une personne au bénéfice d'un CFC dans un domaine technique ou d'un titre équivalent, possédant de préférence quelques années d'expérience. De bonnes connaissances en informatique et une capacité à gérer le stress sont également demandées. Il s'agit de participer au service de piquet et de posséder le permis de conduire.

**Nous offrons** un travail varié à responsabilités dans un environnement dynamique et exigeant. Traitement selon l'échelle des salaires du personnel communal. Affiliation à la caisse de retraite.

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mai 2019 ou à convenir.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Dominique Rindlisbacher, chef du Domaine télésexe de Diatel, tél. 032 941 41 42, ou M. Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement, tél. 032 942 44 65.

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Offre d'emploi Diatel», jusqu'au 15 février 2019.

**Paroisse réformée La Ferrière**

vous invite cordialement à la journée



**Hé! Puis Sens 4 (Puissance 4) Puissance du jeu - Puissance de Dieu!**

**Dimanche 3 février 2019 à 10h**

Ce culte événement se jouera à la halle polyvalente de La Ferrière



- Avec la participation de la fanfare et de l'association « Le Chariot Magique »
- Apéritif dînatoire offert
- Après-midi jeux de cartes et jeux de société pour tous
- Grimages pour les enfants
- 17h clôture



**En vente à l'imprimerie baux à loyer**



**Commune municipale de Sonceboz-Sombeval**

Sonceboz-Sombeval, commune dynamique de 2000 habitants située au cœur du Jura bernois et orientée vers l'avenir, met au concours le poste de

**Secrétaire municipal/e (100%)**

en vue du départ à la retraite du titulaire

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> octobre 2019 ou à définir

**Profil souhaité:**

- Diplôme de cadre en administration communale ou s'engager à suivre la formation
- Maîtrise des logiciels bureautiques habituels et connaissances de NEST et Pro Concept
- Expérience au sein d'une administration communale ou similaire serait un atout supplémentaire
- Grande polyvalence et aptitude dans la gestion indépendante ou en groupe de nombreuses tâches variées
- Aisance rédactionnelle. Faculté de compréhension et d'exactitude dans la méthode de travail, sens logique, autonomie et esprit d'entreprise
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Flexibilité, sens de l'organisation et de l'initiative, discrétion
- Langue française avec de bonnes connaissances d'allemand parlé

**Activités:**

- Diriger et conduire l'administration communale
- Travaux préparatoires et assister aux séances du conseil municipal, aux assemblées municipales et à diverses commissions. Assurer le suivi des décisions et la rédaction des procès-verbaux
- Organiser, planifier, superviser l'ensemble des tâches et activités inhérentes à l'administration générale

**Nous offrons:**

- Conditions d'emploi selon les normes du personnel du canton de Berne
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement
- Place de travail autonome et très variée dans le cadre d'une petite équipe

Les offres de service avec curriculum vitae et copies des certificats sont à adresser avec mention «postulation» jusqu'au 22 février 2019 au conseil municipal, rue des Prés 5, case postale 47, 2605 Sonceboz-Sombeval ou par courrier électronique à caisse@sonceboz.ch.

Le cahier des charges est disponible sur www.sonceboz.ch, rubrique «avis officiels», et à l'administration municipale. Les renseignements peuvent être obtenus auprès du responsable des ressources humaines, Monsieur Vincent Viret, 032 488 33 05.



L'hospice Le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour une centaine de personnes souffrant de problèmes socio-psychologiques et de dépendances.

Pour compléter notre équipe dans l'intendance et de remplaçantes nous recherchons de suite ou selon entente

**Collaboratrice (H/F) à 70% pour le nettoyage et les remplacements du service de transport**

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi plus détaillée sous www.pre-aux-boeufs.ch. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance!

**Favorisez nos annonceurs**



**Au Cinématographe Tramelan**

Mardi 5 février à 20h

**Le Groenland Ultimes banquises**

Un film et une conférence de Luc Denoyer

**Troubles du sommeil, migraines, maux de tête, douleurs dorsales en général, fatigue chronique**

rue de la Serre 49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
tél. 079 377 39 94 ou 078 825 12 81

**Restaurant "À la Fontaine" Péry**

Grand-Rue 33, 2603 Péry

**Menu promotionnel Mois des amoureux**

Salade d'hiver garnie de saumon fumé

Entrecôte de bœuf (CH) sauce morilles frites et légumes

Dessert 39 fr.

Sur réservation au 032 485 51 07  
« Offre valable du jusqu'au 28 février »

**Menu du Chef Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 février**

**Entrée**  
Bruschetta de saumon sauce salmoriglio accompagnée de moules gratinées

**Plat**  
Fettuccine au pesto de rucola coquilles Saint-Jacques et crevettes

Dessert

— 35 francs —

**Restaurant La Croix Fédérale**

Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte  
071 310 02 86



www.tudor-tech.ch  
Mircea Tudor Scan Tech SA - RH  
Rue de la Clef 6, CH-2610, St-Imier  
e-mail: office@tudor-tech.ch.

L'entreprise Mircea Tudor Scan Tech SA, productrice des scanners pour avions et camions, recherche pour l'usine de Saint-Imier des ingénieurs et techniciens diplômés dans les spécialités suivantes:

- Informaticiens IT&C
- Installateurs électriciens
- Opérateurs machines CNC, plieuse, découpes au plasma, tour
- Electroniciens
- Automaticiens
- Mécaniciens pour mécanique industrielle et sur camion
- Hydrauliciens.

Intéressé ? Merci d'envoyer votre dossier complet par poste ou e-mail.

**SAUGE**  
AVIS OFFICIELS



**Frinvillier change d'horaire**

Nous vous informons que dès le 6 février, les sacs et vignettes Celtor seront en vente au Centre de Frinvillier le mercredi entre 17h30 et 18h, merci d'en prendre bonne note! | cm

**90<sup>e</sup> anniversaire**

Le 20 janvier dernier, notre fidèle citoyenne Hanna Häberli a vécu un jour à marquer d'une pierre blanche dans sa déjà longue vie puisqu'elle a fêté son 90<sup>e</sup> anniversaire. Nous lui souhaitons encore une bonne santé et de nombreuses années à vivre à Plagne.

| le secrétariat et le Conseil municipal

16 communes

1 JOURNAL

**ORVIN**

**Les saucisses au marc de Narnia**

La spécialité hivernale du lac de Biene à votre porte

Le samedi 16 février prochain Narnia servira chez Marian, le Café du Cerf à Orvin, ses traditionnelles saucisses au marc et leurs salades soit à midi dès 11 h 45 soit le soir dès 18 h 30. Et comme d'habitude en vous régaland, vous soutiendrez nos actions en faveur de l'enfance défavorisée.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont obliga-

toires et se font à la laiterie au 032 358 11 89 ou chez Marian au 078 880 83 69; le délai étant fixé au lundi 11 février. Réservez la date et vos places, nous vous attendons nombreux pour cette action placée comme toujours sous le signe de la convivialité et du partage.

**Samedi 16 février**  
**Café du Cerf à Orvin**

**ÉCOLE ENFANTINE ORVIN**

**Inscription des nouveaux élèves**

**1<sup>re</sup> année**

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> août 2014 et le 31 juillet 2015 ainsi que ceux qui ont reporté la 1<sup>re</sup> année commenceront l'école enfantine le 19 août. Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste. Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'inscription, nous vous prions

de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 358 13 55 d'ici au 18 février.

**2<sup>e</sup> année**

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> août 2013 et le 31 juillet 2014 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine. | la direction

**LES RÉCRÉS DU JEUDI**

**L'Amérique du Sud en images**



Jeudi 7 février à 19h, nous vous invitons à nous rejoindre dans l'ancienne école à Vauffelin.

Nous aurons le plaisir de recevoir Louis Voiblet, de Vauffelin, qui, le temps d'une

soirée, nous fera voyager en images à travers l'Amérique du Sud et nous fera partager son expérience et ses impressions de son séjour dans ce pays. Un beau moment de dépassement! A l'issue de la

projection, le verre de l'amitié sera offert. L'entrée est libre, soyez les bienvenus. C'est avec plaisir que nous vous y accueillerons!

**Jeudi 7 février, 19h**

**LES NORDIC DAYS AUX PRÉS-D'ORVIN**

**Le ski de fond sur la pente ascendante**

Nicole Kunz s'en réjouit, elle qui préside les Nordic Days des Prés-d'Orvin: une nouvelle vague de sportifs s'intéressent de près au ski de fond. C'est la constatation que cette ancienne compétitrice fait depuis l'an dernier et qui s'est parfaitement confirmée en fin de semaine dernière.

**Le plein**

La 18<sup>e</sup> édition des Nordic Days des Prés-d'Orvin a en effet connu un succès complet, malgré même des conditions météorologiques pas forcément idéales pour le grand rendez-vous dominical, avec une alternance d'averses de neige, de vent et de pluie.

Qu'importe ce que le ciel déversait sur la région, puisque les pistes étaient bonnes. Il faut dire que la manifestation

est pour le moins appréciée, qui fait régulièrement le plein; en 18 ans, une seule édition a dû être annulée faute de neige, une autre s'étant déroulée dans des conditions dantesques, la tempête n'empêchant pourtant pas la participation de 80 personnes.

Dimanche dernier, 150 sportifs de tout âge et de toute condition physique ont pris part à la leçon du matin, et autant à celle de l'après-midi. Le plein, donc: «Nous avons limité les inscriptions à 300 au total, en fonction des moniteurs et du matériel que nous pouvons mettre à disposition», précise Nicole Kunz.

**Une nouvelle vague**

Cette année comme en 2018, un grand nombre d'intéressés ne possédaient pas de matériel:



Nicole Kunz, ancienne compétitrice, préside depuis quatre ans le comité d'organisation des Nordic Days des Prés-d'Orvin

«C'était le cas durant les premières années des Nordic Days, où la majorité des participants étaient de parfaits débutants. Puis la tendance s'est clairement inversée, les personnes séduites par ce sport s'étant progressivement équipées. Aujourd'hui on en revient à un grand nombre de néophytes, ce qui révèle qu'une nouvelle vague de fondeurs se prépare. C'est très réjouissant, sachant que le but de cette manifestation consiste justement à attirer de nouveaux pratiquants.»

Autre signe d'un renouveau du ski nordique: «Le centre

dispense des cours pour les jeunes, le samedi après-midi; or ils sont plus nombreux à chaque fin de semaine.»

**Une liste d'attente!**

Cette semaine, les Nordic Days s'ouvraient comme de coutume aux classes d'école obligatoire. Au total, 330 élèves ont rallié le centre nordique, en provenance de diverses bourgades seelandaises, Biene, Longeau, Fraubrunnen.

«Nous ne faisons pas de publicité pour ces groupes scolaires, car le succès a été immédiat et nous avons même une liste d'attente...»

Lundi, des classes de Selzach prenaient leur leçon dans une neige magnifique. Si les tout débuts étaient difficiles pour certains, cela ne durait qu'une petite demi-heure: «Les enfants trouvent très rapidement leur équilibre, ils oublient vite leurs craintes et se laissent emporter par le côté ludique des exercices.»

**La meilleure des publicités**

Ludique, le mot est lancé: «Les enfants trouvent davantage de plaisir en groupe, avec nos moniteurs qui rendent la leçon nettement plus ludique qu'une balade avec des adultes. Du coup, ils intègrent la technique sans même s'en rendre compte.» Cette semaine, Nicole Kunz a une nouvelle



En musique avec Nicole Kunz, un échauffement très joyeux pour les élèves de Selzach



Emulation et sain esprit de compétition règnent parmi les élèves

fois senti un profond plaisir à encadrer les écoliers seelandais: «La multiculturalité des classes citadines fait que nombre d'enfants n'ont jamais eu de contact avec des sports de neige et ignorent totalement qu'une station de ski se trouve aux Prés-d'Orvin. Or ils apprécient très vite cette activité, en intègrent rapidement des bases suffisantes pour rivaliser avec leurs camarades, dans un esprit d'émulation et de jeu vraiment agréable.»

Des enfants qui en parlent ensuite chez eux, pour la meilleure publicité possible en faveur du ski nordique et des sports d'hiver (donc de la santé publique) en général! | de

**COMMISSION DU TOURISME ORVIN**

**Joli succès**

Le succès grandissant des décorations des fenêtres de l'Avent que vous avez proposées cette année ainsi que la grande fréquentation nous permettent, avec votre soutien, de reconduire l'évènement pour 2019!

La Commission du tourisme remercie commerçants, entreprises, associations et privés qui ont consacré un peu de leur temps pour les décorations et l'accueil de nos citoyens.



Très ludiques, les leçons dispensées cette semaine rencontrent l'enthousiasme des écoliers

**Un centre nordique parfaitement équipé**

Jusqu'à Jobert (10,7 km), Chasseral (7,6 km) ou Nods (6 km), ainsi que sur des pistes plus courtes dans le secteur du Centre nordique, LLV propose un véritable paradis pour les amateurs de ski nordique, des débutants aux plus entraînés.

LLV, en français Société des pistes nordiques Les Prés-d'Orvin-Chasseral, est une association à but non lucratif portée par quelque 25 collaborateurs. Elle vient de fêter ses 40 ans, elle qui avait été créée justement pour que voient le jour des pistes de ski de fond dans cette région particulièrement adaptée à ce sport.

Aujourd'hui, le Centre nordique, que l'on rejoint en poursuivant la route qui passe près des télésièges des Prés-d'Orvin, est ouvert quotidiennement de 9 h à 17 h. Outre des renseignements et informations complètes, on y trouve des vestiaires chauffés, une possibilité de fartage, des sanitaires, ainsi qu'un local de location réunissant tout le matériel de ski de fond le plus moderne, pour les enfants comme pour les adultes. Point de départ de toutes les pistes, le Centre propose également un excellent parcours d'entraînement, pour tous les niveaux. | de



Le Centre nordique Les Prés-d'Orvin-Chasseral, un lieu hivernal pour tous

**Immobilier**

A LOUER A CORTEBERT  
Place de la Gare 6

**Appartements  
3,5 et 4,5 pièces**

- Situation calme et ensoleillée
- Cuisine ouverte
- Salle de bain avec baignoire
- Armoires murales
- 2 petits balcons
- Cave et un grand grenier
- Jardin en commun

**3,5 pièces libres de suite**  
CHF 920.- + acompte charges 250.-

**4,5 pièces dès le 1<sup>er</sup> mai 2019**  
CHF 980.- + acompte charges 290.-

**CEB Management SA**  
2606 Corgémont  
032 488 33 33  
gerance@klgh.com  
http://gerance.klgh.com/

**À LOUER À SONVILIER**  
à la rue du Coq

**3 pièces rénové  
avec cuisine agencée**

Libre de suite  
820 francs, charges comprises  
**078 775 76 30**



LE MARRONNIER

Appartements à  
louer pour seniors  
ou personnes à  
mobilité réduite

**032 325 11 11**  
**lemarronnier.ch**  
info@merse-transac.ch

**Visites et renseignements tous  
les mardis de 14h à 17h30**

Route de Chaindon 8 - Reconvilier

**2.5 pces** dès CHF 1'025.00/mois  
**3.5 pces** dès CHF 1'180.00/mois



**Comment nous joindre ?**

Téléphone 032 358 53 53  
Téléphone national 0842 80 40 20  
Fax 032 358 18 66  
secretariat@sasdbasvallon.ch  
www.sasdbasvallon.ch



**La Roseraie**

**Home médicalisé pour  
personnes âgées propose:**

des **COURTS SÉJOURS**, après  
une hospitalisation, pour soulager un proche  
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**  
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités  
journalières, cuisine de saison.

**LA ROSERAIE**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**SAMD-24h-APPEL D'URGENCE**

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous  
et également en déplacement.



Plus d'informations: Service d'aide et de maintien  
à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD),  
téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux



**Votations du 10 février 2019**  
**RECOMMANDATIONS DE VOTE**

**CONFÉDÉRATION**

Initiative populaire « Stopper le mitage-pour  
un développement durable du milieu bâti »

**NON**

**CANTON**

Modification de la loi cantonale sur l'énergie

**NON  
OUI**

Loi sur la police

**COMMUNE**

Chauffage à distance « Santé »

**OUI  
OUI**

Nouvel entrepôt pour les services techniques

PLR SECTION DE SAINT-IMIER

**SOCIETE DES FORCES  
ELECTRIQUES DE LA GOULE**



Basée à Saint-Imier, notre société produit et distribue pour plus de  
9'000 clients du Jura, du Jura bernois et des Brenets, de l'énergie  
électrique hydraulique, éolienne et solaire.

Pour renforcer nos équipes, nous cherchons :

**un ingénieur HES en électricité (h/f)**  
ou  
**un électricien de réseau avec maîtrise (h/f)**

Vos principales activités :

- Gérer l'exploitation et le développement des lignes  
50 kV et 16 kV
- Gérer l'exploitation et le développement des stations de  
transformateurs et des réseaux basse tension

**un électricien de réseau chef d'équipe (h/f)**  
et  
**un électricien de réseau (h/f)**

Vos principales activités :

- Travail dans les domaines MT, BT et EP sur notre réseau

**un contrôleur électricien (h/f)**

Vos principales activités :

- Mise en œuvre de l'OIBT
- Renseigner les installateurs, les bureaux techniques et les  
architectes

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements au  
n° de tél. 032 942 41 11 (précisez le poste concerné).

Annonces complètes et renseignements disponibles sur :

[www.lagoule.ch/emploi.html](http://www.lagoule.ch/emploi.html)

Société des Forces Electriques de La Goule  
Route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 41 11 • info@lagoule.ch



**Mission possible**

Les catastrophes sont imprévisibles.  
Devenir membre soutien vous  
coûte 70 francs. Et vous permettez  
ainsi à l'UNICEF d'apporter une aide  
immédiate. 24 heures sur 24,  
365 jours par an. Merci de votre  
geste! [www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)



**Dimanche 3 février 2019**

**Salle de spectacles  
de Saint-Imier à 15 h**

Ouverture des portes à 14 h



**MATCH AU LOTO  
DE L'HÔPITAL**

**ET DES INSTITUTIONS  
en faveur du bien-être des patients**

Abonnements: 1 carte: 20.-; 2 cartes: 40.-; 3 cartes: 60.-; 4<sup>e</sup> gratuite  
et ceci pour les **24 tournées** (y compris 4 cartons)

**Tournée spéciale à 2.- la carte  
Voyage d'une valeur de CHF 1500.-**

Organisation: *Maîtres Bouchers du Vallon de Saint-Imier  
et Cercle de l'Union de Saint-Imier*



Vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 février 2019, à 20 h, Centre communal de Péry

**Grand Show FSGF Péry**

sur le thème « Tout en images »

Bar - cantine - Tombola

Ouverture des portes: 19 h 15 - Lever de rideau: 20 h - Entrée: 8 fr. vendredi et 10 fr. samedi

Animation avec  
Samedi  
**DJ Luccio Z**

**imprimerie**

**bechtel sa**

Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtel-imprimerie.ch

**Préresse**

• Corporate design, création de logo, mise en page de vos docu-  
ments (papeterie, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, etc.)

**Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs**

• cartes de visite • carte • faire-parts de deuil et cartes de remer-  
ciements • en-têtes de lettre, factures, formulaires • papillons,  
affiches • enveloppes • brochures, livrets, blocs • calendriers

**Impression numérique**

• Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs,  
de la carte de visite au format A3+

**Feuille  
d'Avis  
du District  
de Courtelary**

032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

## COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



## Le Téléthon à La Heutte ?

Une société sportive de La Heutte a manifesté son potentiel intérêt pour l'organisation, dans cette localité, du Téléthon 2019. Voilà qui répondrait parfaitement au vœu du Conseil municipal, lequel souhaiterait que cette manifestation perdure sur la commune et se déroule en alternance à Péry et La Heutte. Une affaire à suivre. | cm

## Elagage : contacts directs

Le Conseil municipal a décidé de privilégier les contacts directs, dans le domaine de l'élagage des haies et arbres par les privés. Il a en effet constaté que certains propriétaires ne saisissent pas exactement ce qui est attendu de leur part, le long des routes et chemins communaux. Dès lors, avant toute décision de travaux commandés aux frais des propriétaires, le responsable technique communal s'efforcera tant que possible de rencontrer ces derniers. Il va de soit que cette démarche est réciproque : les propriétaires en demande d'information ne doivent pas hésiter à contacter la commune. | cm

## Un trottoir est souhaitable



L'Exécutif local souhaite un trottoir au sud de la chaussée.

Le Conseil municipal a écrit à l'Office cantonal des ponts et chaussées (OPC), pour demander des nouvelles quant aux décisions que cet organe lui avait signifiées voici environ une année et demie, au sujet de passages pour piétons à La Heutte. L'OPC annonçait à cette époque qu'il allait supprimer, au printemps 2018, plusieurs passages jaunes jugés inutiles car trop peu fréquentés, le long de la route principale de La Heutte. Or l'année 2018 est écoulée, rien ne s'est passé et les autorités municipales n'ont plus reçu a

moins information quant à ce projet.

Par ailleurs, l'Exécutif profite de ce courrier pour revenir à charge concernant le trottoir qu'il souhaite voir réalisé le long de la rue Principale de Péry, entre le restaurant de la Gare et l'embranchement avec le chemin qui descend au bord de la ligne CFF et de la Suze. Ce cheminement est passablement utilisé par des promeneurs en toute saison, par des enfants lorsque la patinoire naturelle est ouverte. Leur sécurité serait grandement améliorée par un trottoir. | cm

## Ces déchets n'ont rien à faire là...

Lundi matin, les services communaux ont une nouvelle fois découvert, à la déchetterie sise devant l'administration municipale, quantité de déchets qui n'avaient rien à y faire.

Sur un conteneur à verre avaient été déposés des récipients ménagers qui auraient pu tomber, se briser et blesser les enfants scolarisés tout à côté par exemple. Ce genre d'objets doit être éliminés à Rondchâtel, lorsque la déchetterie y est ouverte, ou par l'une des quatre récoltes annuelles de ferraille et gravats (voir le MémoDéchets). Il n'appartient pas à la Municipalité, respectivement au personnel technique, de prendre en charge les déchets abandonnés par des habitants. Les autorités remercient par avance chacun de faire preuve de respect envers les règles et les employés.

Lundi toujours, des bidons, qui avaient visiblement contenu l'huile déversée dans le conteneur ad hoc, avaient par ailleurs été abandonnés sur place également ; ce genre de bidons



Un tel dépôt est dangereux...

ou bouteilles doivent être éliminés avec les déchets ménagers, dans un sac officiel donc. Enfin, dans le récipient destiné à la récupération du Pet, les services techniques ont découvert quantité de bouteilles et autres emballages

divers, qui ne sont pas admis par la filière. Les autorités municipales le soulignent : si la récolte du Pet continue à poser autant de problèmes, elle sera tout simplement supprimée dans la commune, qu'on se le dise. | cm

## Culture : nouvelle déléguée

Le Syndicat de communes pour la culture Bienne/Seeland/Jura bernois tiendra sa prochaine assemblée générale le 14 mars à Saint-Imier, dans les locaux du Centre de culture et de loisirs. A cette occasion, il va notamment renouveler son organe exécutif, pour la période 2019-2022. Les deux membres

féminins du comité, Madeleine Deckert et notre ancienne maire Nelly Schindelholz, n'appartiennent plus à ce comité. Aussi les gestionnaires du syndicat ont-ils manifesté le souhait de recevoir des candidatures féminines. Le Conseil municipal propose dès lors celle de Pascale Evalet Worni, conseillère muni-

cipale en charge des écoles et de la culture, qui a de longue date manifesté son intérêt pour cet organisme régional.

Qu'elle soit élue ou non au comité le mois prochain, Pascale Evalet Worni est en tous les cas la nouvelle déléguée de Péry-La Heutte au syndicat. | cm

## La lutte sera reine, et Péry joyeux jubilaire

Le Conseil municipal signale qu'il a inscrit sur son site internet communal le lien vers celui de la Fête de lutte du Jura bernois, dont la 92<sup>e</sup> édition se déroulera du 17 au 19 mai prochain à Péry. Il précise également avoir décidé que le personnel communal apportera un sérieux coup de main aux organisateurs, tandis que les sapeurs-pompiers ont obtenu l'autorisation de gérer le parage des véhicules, le samedi comme le dimanche.

Cette manifestation est d'autant plus attendue que les raisons de fêter sont triples : la fête de lutte régionale coïncide avec le 1135<sup>e</sup> anniversaire de Péry, ainsi que les noces de bois de la nouvelle commune de Péry-La Heutte.



Des duels de haut vol dans la sciure, mais également bien d'autres animations, en mai prochain à Péry!

### Trois jours de liesse

Anniversaires de nos localités obligent, les festivités s'égrèneront sur trois jours, à un rythme dense et alléchant.

Manuel Evalet préside le comité d'organisation ad hoc, qui a en effet mis sur pied un programme exceptionnel. Ainsi peut-on signaler que le vendredi soir sera consacré essentiellement à la fête villageoise, laquelle mettra une ambiance particulièrement chaleureuse dès 18h à Péry, avec un tournoi de beach-volley et la participation musicale de trois ensembles notamment. La cuisine sera évidemment à la hauteur de l'événement!

Le samedi sera centré, dans la sciure, au tournoi des jeunes

luteurs. Autour, les animations seront diverses, avec un tournoi de pétanque et un autre de beach-volley, ainsi qu'une marche de nordic walking à travers le village, à la découverte des artisans de Péry.

Le volet gastronomique ne sera pas négligé, avec en particulier un sanglier à la broche en soirée.

### Tout pour le sport

Le dimanche, la Fête de lutte des actifs attirera tous les regards, avec les meilleurs sportifs du Jura bernois évidemment, mais également des invités de la partie alémanique du canton – où les couronnés ne manquent pas! – et du canton de Lucerne.

Plusieurs ensembles musicaux agrémenteront évidemment cette journée de leurs prestations, sonneurs de cloches et cors des Alpes compris bien évidemment.

### Pour tous!

Le président et son comité y ont veillé, cette fête s'adressera à toute la population, sans exception. L'intégralité des animations seront gratuites et leur diversité garantit le plaisir de chaque habitant, quels que soient son âge et ses goûts. Folklore, sport, découverte, balade, spécialités culinaires très variées, musique de genres très divers aussi : pas question de s'ennuyer du 17 au 19 mai à Péry-La Heutte! | cm

## Certains conteneurs doivent être déplacés

Quelques oppositions ont été déposées par des habitants, dans le courant de la procédure de demande de permis pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur le territoire communal. Accompagnées de la prise de position du Conseil municipal, qui confirme sa volonté d'installer de tels conte-

neurs, elles ont été transmises à la Préfecture du Jura bernois, qui statuera.

A souligner cependant que certains sites d'implantation devront faire l'objet de nouvelles publications officielles, car ils doivent être déplacés en fonction des lignes électriques souterraines. Les BKW

n'ayant pas fourni les plans exacts de leurs lignes, ces dernières ne figuraient malheureusement pas sur le géoportail communal, lorsqu'il s'est agi de déterminer les sites d'implantation. Et il va de soi qu'aucun conteneur de ce type ne peut être installé au-dessus d'une ligne électrique... | cm

## Votation fédérale du 10 février

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la Maison communale de Péry, le dimanche 10 février de 10h à 11h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale, sont invités à se faire inscrire au bureau muni-

cipal jusqu'au jeudi 7 février à 17h.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution, sont invités à en faire la réclamation

au bureau municipal jusqu'au jeudi 7 février à 17h.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit : président : C. Nussbaumer; secrétaire : T. Egger; membres : Sampogna Cendrine, Keller Swan, Pillonel Doris, Hussain Ali; remplaçants : Christen Marianne, Kiener Marie Claire. | conseil communal

## Le maire à l'écoute de la population

Dans le souci de développer la communication entre habitants et autorités, Claude Nussbaumer, maire, a estimé judicieux de consacrer un début de soirée à l'écoute de la population, environ deux fois par mois. Ainsi se tiendra-t-il désormais à la disposition des citoyens qui le souhaiteront, les lundis de séances exécutives ordinaires, de 17h à 18h30. A

cette occasion, il répondra aux questions de toutes les personnes qui se seront préalablement annoncées au 079 251 34 48.

Les habitants souhaitant aborder un dossier très technique voudront bien le mentionner au moment de prendre rendez-vous, afin que Claude Nussbaumer puisse réunir auparavant chiffres et

autres détails sur le sujet. Les dates 2019 auxquelles il est donc possible de prendre rendez-vous avec le maire entre 17h et 18h30 : les 11 et 25 février, les 11 et 25 mars, les 8 et 29 avril, les 13 et 27 mai, les 3 et 17 juin, le 1<sup>er</sup> juillet, le 19 août, les 2, 16 et 30 septembre, les 14 et 28 octobre, le 11 novembre, les 2 et 16 décembre. | cm

## Ancien collège : un groupe de travail

Dans le dossier de l'ancien collège de Péry et de sa réfection, le Conseil municipal a décidé de former au plus vite un groupe de travail chargé de plancher en particulier sur les affectations optimales du bâtiment. Affectations qui permettront de poursuivre les travaux de rénovation de manière judicieuse. Ce groupe sera formé de représentants des écoles, de la commission d'urba-

nisme et du Conseil municipal. Il sera en fonction dès la prochaine séance d'urbanisme.

Au printemps prochain, le chantier prévu permettra de sauver l'enveloppe du bâtiment. L'entreprise mandatée effectuera en effet la réfection (respectivement le remplacement) du toit, de la charpente et de fenêtres, ainsi que la peinture des façades. | cm

## Dépôt sacs Celtor

Nous rappelons à tous les citoyens que lors du ramassage des ordures ménagères, les sacs Celtor sont à déposer le jeudi matin dès 7h.

Les sacs Celtor non ramassés sur le point blanc doivent être impérativement récupérés par leurs propriétaires.

Merci de votre compréhension. | cm



## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



## Ecole primaire : agrandissement à l'étude

Les effectifs des enfants scolarisés au niveau primaire suivent une courbe ascendante depuis quelques années, et toutes les projections fiables affirment qu'elle se poursuivra. A cette augmentation des élèves s'ajoutent encore les nouvelles méthodes d'enseignement, qui incluent notamment des sections de classe et demandent donc de plus nombreuses salles pour atteindre une efficacité optimale.

Face aux difficultés que rencontrent la direction et le corps enseignant de l'école primaire locale, confrontés toujours plus sérieusement à un manque de locaux, le Conseil municipal a décidé lundi de mandater le bureau WEL Consulting, d'Orvin, pour se pencher sur la question d'un éventuel agrandissement du collège. Les archi-



Face à l'augmentation des effectifs, le collège primaire devient trop petit

tectes mèneront une étude de faisabilité, dont les résultats seront très probablement

présentés aux autorités municipales avant la fin du présent semestre civil. | cm

## Le déneigement ne doit pas être entravé

Les services techniques municipaux et les autorités locales en appellent à la collaboration et au bon sens de tous les automobilistes, en cette période hivernale. La sécurité et le confort de tous les utilisateurs de la chaussée publique est à ce prix.

On rappellera donc qu'aucun véhicule ne doit être stationné sur les routes communales, ni de jour ni de nuit. Une seule voiture parquée le long d'une rue peut poser des problèmes considérables aux spécialistes chargés du déneigement, qui conduisent des engins lourds et aux dimensions importantes. Ils effectuent un travail consé-

quent, important, apprécié et attendu de la population; chacun souhaite en effet que sa rue soit dégagée lorsqu'il quitte son domicile. De surcroît, ce travail de déneigement n'est pas sans conséquence sur la sécurité des piétons, en dégagant la chaussée pour rendre le trafic plus sûr.

Dès lors, les conducteurs veilleront à libérer les rues pour faciliter cette tâche ardue, menée de surcroît à des heures où le commun des mortels est très généralement encore bien au chaud chez lui...

Au demeurant, l'Exécutif local rappelle que la Municipalité décline toute responsabilité

en cas d'accident provoqué par un véhicule de déneigement sur une voiture stationnée sur la chaussée. | cm

### Délégations

Bernard Tschan représentera la commune à l'inauguration du Petit-Marmet, le nouveau remonte-pente des Bugnens-Savagnières, dans la station le 16 février prochain.

Michel Tschan participera pour sa part au rapport des commandants de corps de sapeurs-pompiers du Jura bernois, le 28 février à Courtelary. | cm

## Soutien à la Nouvelle politique régionale

Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport mis en consultation concernant la Nouvelle politique régionale (NPR) et son programme de mise en œuvre dans le Jura bernois sur la période 2020-2023. Lundi, il a apporté un soutien unanime à toutes les mesures proposées dans ce cadre pour augmenter l'attractivité de la région.

On rappellera que le maire de Courtelary, Etienne Klopfenstein, appartient au groupe de travail qui a planché sur ce programme.

Les projets inscrits actuellement à ce cinquième NPR sont nombreux et intéressants.

### Pour la paix

Au chapitre du tourisme, on mettra en exergue le projet de Centre de compétence pour la paix et les réparations de guerre, qui s'appuiera sur un partenariat entre la Fonda-

tion Digger -où est de surcroît prévu un musée- et la Fondation Albert Gobat pour la paix. Sont souhaitées également des visites d'industries et la formation d'un réseau de guides, aussi compétents en animation qu'en technique.

Le développement touristique de Mont-Soleil doit continuer, avec en particulier le parcours panoramique que projette le Funiculaire, ainsi que celui du site de Bellelay, avec des nouveautés prévues aussi bien à l'abbatiale que dans la Maison de la tête de moine.

Le développement de pôles touristiques dans le Jura bernois, les aménagements concrets du réseau VTT et la recherche de nouvelles offres touristiques concluent la liste actuelle. Sans oublier que s'ajoutent à celle-ci les projets développés dans le cadre de Jura & Trois-Lacs, et notamment la valorisation des pro-

duits alimentaires d'exception qui concerne directement, dans notre région, la maison Camille Bloch et la production de Tête de moine.

Dans le domaine industriel, une quinzaine de projets concrétiseront la Stratégie 2030 de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). Sans les citer tous, on relèvera la création souhaitée d'un fonds qui pourrait contrebalancer les entraves structurelles au financement de l'innovation durant les périodes de basse conjoncture ainsi que l'idée d'un Erasmus industriel permettant l'échange de techniciens et d'ingénieurs entre entreprises. Ou encore le projet de mobilité internationale dans la formation professionnelle, qui pourrait se traduire par des séjours post-formation de six mois en Allemagne et en Chine, pour de jeunes professionnels. | cm

### TROUPE DE LA CLEF SONCEBOZ

## Cendrillon revisitée



«Cendrillon» est une pièce de théâtre tirée d'un conte revisité par l'écrivain Joël Pommerat. La troupe de la Clef la présentera deux fois sur les planches du CIP, à Tramelan. Après «Le petit Chaperon rouge» (2004) et «Pinocchio» (2008), «Cendrillon» (2011) est le troisième conte revisité par Joël Pommerat, homme de théâtre et écrivain. Même en gardant certains éléments du conte ancien – la souffrance de Cendrillon,

la préparation au bal, la rencontre avec le prince –, Pommerat nous offre une réécriture moderne.

Parfois cru et sombre, parfois tendre, souvent drôle et burlesque, le récit utilise une langue proche de la langue parlée, parfois à la limite du vulgaire. Ce n'est plus la rivalité avec les demi-sœurs ou le mariage avec le prince qui importe; ce qui est mis en évidence, c'est le chemin com-

plexe pour atteindre l'âge adulte, la difficulté de comprendre le sens des mots, la nécessité pour Cendrillon de se libérer de la mort de sa mère, pour grandir et devenir indépendante.

**Samedi 9 février, 20h30**  
**Dimanche 10 février, 17h**  
**CIP, Tramelan**  
**Organisation: groupe d'animation**  
**Agora Tramelan**  
**Age conseillé: dès 10 ans**

### COURTELARY-CORMORET

#### Repas-Contact

Le rendez-vous à l'enseigne de «Repas-Contact», est fixé au jeudi 7 février au Buffet de la Gare à Courtelary. Menu: salade mêlée, émincé de porc à la zurichoise, frites, dessert, au prix de 13 francs (sans boissons). Animation: loto – merci pour vos lots.  
Inscription: Madeleine Graber 079 796 11 22 ou Rita Galli 078 890 15 24 jusqu'au 4 février à 18 h.

### FSGF PÉRY-LA HEUTTE

## Gym et musique

La FSGF Péry vous invite à venir assister à son spectacle annuel, les vendredi 1<sup>er</sup> et samedi 2 février dès 20h au centre communal de Péry. Ouverture des portes à 19h15. Un magnifique programme a été mis sur pied par les monitrices de nos différents groupes de gymnastes, jeunes et moins jeunes, sur le thème «Tout en images». Vendredi soir, après le show, il y aura une musique de fond jusqu'à minuit environ. Samedi soir, DJ Luccio Z se chargera de mettre l'ambiance! Et bien sûr, il y aura un bar et de quoi se restaurer tout au long des soirées. Des billets de tombola seront en vente les deux soirs. Entrée 8 francs le vendredi soir et 10 francs le samedi soir.

### EN SOUVENIR DE Raymonde Schwendimann

2009 - 31 janvier - 2019

Déjà 10 ans que le destin nous a privés de ta présence, mais tu vis toujours dans nos cœurs.

Tu nous manques toujours autant.

Francis, Nathalie, Pascal



### REMERCIEMENTS

Vous nous avez témoigné votre sympathie lors du décès de notre cher époux, papa, beau-papa, grand-papa

## Werner Kämpf

Vous avez su par votre présence, vos messages, vos sourires, vos fleurs, vos dons, nous entourer et nous reconforter.

Nous tenons par ces quelques mots, à vous dire merci.

La famille de Werner Kämpf

Villeret, janvier 2019

### Le cabinet du D<sup>r</sup> M. Ruchonnet sera fermé du 9 au 16 février pour la semaine blanche

Le médecin de garde  
répond au 032 941 37 37

Merci  
pour votre compréhension

### COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Avis d'essai de traçage des eaux souterraines

Région La Chaux-de-Fonds – Vallon de Saint-Imier

Dans le cadre de l'étude de l'évitement Est de La Chaux-de-Fonds par la route principale H18, un essai de traçage des eaux souterraines a été pratiqué dans le quartier Est de La Chaux-de-Fonds (Les Arêtes) en début de semaine N° 4, le 21 janvier. Cet essai a pour but de connaître les connexions des eaux souterraines jusqu'aux points de résurgence (sources). Il a été pratiqué avec de la

fluorescéine, un produit totalement inoffensif pour l'être humain et l'environnement.

Il se peut que dans les jours ou semaines qui suivent, l'eau prenne momentanément une coloration vert pomme.

Du fait des distances jusqu'aux sources et de la dilution, ce risque de coloration est toutefois très faible. Les sources concernées sont potentiellement celles situées au bord du Doubs entre

La Chaux-de-Fonds et Biaufond et celles situées en rive gauche entre Villeret et Courtelary.

En cas d'observation de coloration ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler l'ISSKA au numéro 032 913 35 33 (Messieurs Blant et Lütcher).

Merci aussi de faire une photo si vous êtes équipé (p. ex. smartphone) et de noter l'heure et la date.

SAINTIMANIA 2019

# Le mot de la faim

Le rideau est tombé sur l'édition 2019, 25<sup>e</sup> du nom... et dernière sous cette forme. Tard dans la nuit de samedi à dimanche dernier, la salle, pleine à craquer, a réservé une ovation debout à la troupe imérienne qui cogite sur la manière de rebondir.



Le passage de témoin entre Ken Dogana, à gauche, et Pierre-Alain Vocat a eu lieu cette année. Tous deux comptent bien pérenniser d'une manière ou d'une autre l'héritage laissé par un quart de siècle de Saintimania. (Photo Olivier Trummer)

Une fois encore, le public s'est déplacé en masse pour ce « Clap de fin ». En six représentations, 2750 spectateurs ont assisté au spectacle qui a servi de rampe de lancement au 100<sup>e</sup> anniversaire du FC Saint-Imier.

Les échos dans la presse ont été unanimement laudatifs. Sur les réseaux sociaux, les commentaires sont eux aussi élogieux : « Vous êtes juste incroyables. C'était une explosion sur scène. J'en ai pris plein les yeux et le cœur. Mille braves », écrit Danielle Poffet sur la page Facebook de Saintimania.

« Waouh! Vous avez été tous parfaits! Une énergie à couper le souffle, des chorégraphies de ouf, des sketches à mourir de rire, des décors et des costumes splendides, des choix musicaux et un orchestre incroyables, des voix puissantes, des jeux de scène et expressions à la hauteur des pros... Vous avez fait un travail de malade », renchérit Jessica Maire. A la tête du Jazz Dance Corgémont, toutes les deux savent de quoi elles parlent.

### 96 titres pour l'orchestre

A l'heure du bilan, Sandro Morandin ne tarit pas d'éloges sur ses protégés. « Le bilan est très, très, très positif », souligne le chef de troupe. « Le spectacle que nous avons présenté était cohérent, dynamique et certainement mieux réfléchi, plus abouti qu'en 2018. Toutes et tous ont tiré à la même corde. Je suis extrêmement fier de cette équipe et hyper heureux de terminer de cette manière. »

Sandro Morandin et ses gens, qui ont à nouveau pu s'appuyer sur un orchestre maison de niveau professionnel, sont fiers d'avoir pu placer 96 titres répartis sur l'ensemble du spectacle. Les medleys, particulièrement bien maîtrisés, ne sont évidemment pas étrangers à cette performance. C'est la Suisa, la Société suisse pour les droits des auteurs d'œuvres musicales, qui rigole... mais pas seulement.

Dans les rangs du comité des manifestations du FC St-Imier,



on tire également un bilan très positif de l'édition 2019. « Nous avons eu un peu de peine à remplir la salle pour la soirée choucroute », reconnaît Ken Dogana, le nouveau responsable de l'organisation. « Mais au final, les échos ont été très bons. Quand nous remettrons ça sous une forme ou une autre, je suis persuadé que nous ferons un tabac. »

Le bilan est d'autant plus réjouissant qu'aucun incident n'est venu marquer cette 25<sup>e</sup> édition. Tout s'est déroulé dans un esprit convivial.

### Le Paulet sur scène

Même son de cloche du côté de Pierre-Alain Vocat qui salue « l'excellente prestation de la troupe et plus spécialement la qualité parfaite du son ». Avec Patrick Vils, il a porté l'événement depuis ses débuts.

Les deux compères ont d'ailleurs été appelés sur scène, samedi dernier, au moment du bouquet final. Plus tôt dans la soirée, c'est Paul Aellen, le fondateur de la revue, qui a été fleuri. Un moment ému qui n'a pas échappé à la salle. A l'applaudimètre, le Paulet d'Sainti a battu tous les records.

Ainsi, l'aventure Saintimania se termine de la meilleure des manières. « Il est tout à fait compréhensible que des membres de la troupe souhaitent aller découvrir d'autres horizons artistiques, tenter leur chance ailleurs », insiste Sandro Morandin. Comme lui l'avait fait par le passé.

### « Il y aura quelque chose en janvier 2020 »

Mais aujourd'hui, tant dans les rangs de la troupe que du comité des manifestations du FC Saint-Imier, des idées et des envies circulent déjà quant à l'organisation d'un événement qui succédera à Saintimania. « Il y a des pistes », assure Pierre-Alain Vocat. « Il est néanmoins trop tôt pour en parler. »

De part et d'autre, on a faim d'un nouveau spectacle. On a envie de perpétuer la tradition du Petit Nouvel-An du FC Saint-Imier.

Selon Sandro Morandin, les membres restants de la troupe vont « se retrouver très rapidement pour faire le point et préparer l'avenir ». S'il n'y a rien de concret pour le moment, il veut croire à une renaissance sous une forme ou une autre : « On nous retrouvera sur scène en 2020 », assure-t-il.

Une détermination partagée par Ken Dogana et Pierre-Alain Vocat qui sont convaincus qu'il y aura « un événement du foot en janvier 2020 ». On devrait en principe en savoir plus en mars prochain. | *dégé*



L'orchestre et la troupe ont gratifié les 2750 spectateurs d'un véritable feu d'artifice pour cette 25<sup>e</sup> et dernière édition. (Photo Olivier Trummer)



### ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

## Frédéric Chopin à l'honneur

Samedi 2 février à 16h, à la Salle de spectacles de Saint-Imier, 17 élèves provenant de différentes classes de l'École de musique du Jura bernois proposeront un concert entièrement consacré à l'œuvre du grand compositeur polonais Frédéric Chopin. Ces élèves ont travaillé assidûment avec leurs professeurs durant ces derniers mois pour préparer cette échéance et ont en outre bénéficié de l'apport pédagogique du grand concertiste international Pascal Amoyel venu animer une master class à Saint-Imier le 8 décembre dernier.

A 19h, c'est le grand pianiste français lui-même qui donnera un récital de haut vol consacré à Chopin bien sûr, mais aussi à Franz Liszt, autre monstre sacré de la musique pour piano du 19<sup>e</sup> siècle. Lauréat de l'École Normale et du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Pascal Amoyel se produit régulièrement sur les plus grandes scènes. Ses enregistrements ont obtenu les plus hautes récompenses.

Soliste, compositeur, créateur de nouvelles formes de spectacles, professeur de piano et d'improvisation, directeur de festival, écrivain, producteur d'émissions sur France Culture il mène une carrière particulièrement foisonnante.

Pascal Amoyel a été récompensé en 2010 par un Grand



Prix du Disque à Varsovie par la prestigieuse Société Chopin pour son intégrale des Nocturnes aux côtés de Martha Argerich et de Nelson Freire, enregistrement qualifié de « miracle que l'on n'osait plus espérer, qu'on écoute bouche bée par tant de beauté » par la revue Classica. Son inter-

prétation des Funérailles et des Harmonies Poétiques et Religieuses de Liszt ont également été saluées par la critique comme des références historiques.

**Samedi 2 février, 16h**  
Salle de Spectacles, Saint-Imier  
Entrée libre collective

### ESPACE NOIR

## Les Clébards et La rue qui t'emmerde

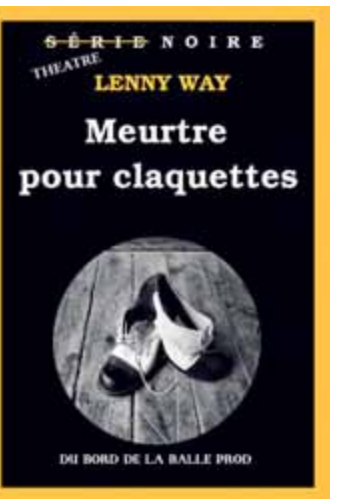
Venez rafraîchir vos consciences avec nos chers Clébards accompagnés de « La rue qui t'emmerde ». Pour rappel, les Clébards, c'est un groupe de rock aux textes assurément engagés, accompagnés d'une touche d'accordéon. Ils parcourent les routes de troquet en troquet et de salle en salle depuis 2006. Si

tu aimes les histoires de trottoirs, de bistrot et de démanagements passagers, tu vas kiffer! Nos amis nous feront plaisir avec leurs chansons à tendance libertaire.

**Samedi 9 février, 21h**  
Espace Noir, rue Francillon 29,  
Saint-Imier  
10 francs/12 francs



## Une seule comédienne pour une sombre enquête



Inspirée du film noir des années 50 et d'un petit cliin d'œil à « qui veut la peau de Roger Rabbit », « Meurtres pour claquettes » est une enquête pour deux personnages jouée par une seule comédienne : rythme implacable, ambiance crépusculaire et intrigue à son paroxysme pour une affaire sordide.

**Vendredi 8 février, 18h30**  
Taverne d'Espace Noir,  
rue Francillon 29, Saint-Imier  
Au chapeau

### CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

## Le retour baroque des « Compagnons de la Tour »

Les « Compagnons de la Tour » jouent dans leur fief : la troupe de théâtre imérienne revient au CCL avec deux pièces de Michel de Ghelderode, auteur belge d'expression française. Ce sont deux bijoux, deux enluminures théâtrales à l'écriture ciselée et à l'ambiance baroque rappelant les primitifs flamands. Dans « Le perroquet de Charles Quint » (1934), pièce courte, une miniature de ses chefs-d'œuvre, Ghelderode se gausse de l'Empereur avec

la complicité de son bouffon. Les rois ont toujours besoin de fous, mais le contraire est-il encore d'actualité? Avec « Le singulier trépas de Messire Ulenspiegel » (1935), on touche à un autre mythe flamand, le pendant de Don Quichotte ou de Pantagruel. Les aventures épiques d'Ulenspiegel ont été rassemblées par Charles de Coster au 19<sup>e</sup> siècle. Ulenspiegel rassemble et divise : héros pour certains, mystificateur pour d'autres, il est cependant l'archétype du redresseur de



torts, capable certes du meilleur, mais parfois du pire.

**Vendredi 1<sup>er</sup> février, 20h30**  
**Samedi 2 février, 20h30**  
**Dimanche 3 février, 17h30**  
CCL, Marché 6, Saint-Imier

## Onze photographes aux styles différents

L'habitude est prise : tous les deux ans, une exposition collective réunissant plusieurs artistes issus de divers courants des arts plastiques est présentée au CCL. Cette année et pour la première fois, il a été décidé de réserver les cimaises du lieu aux travaux de photographes. Originalité, qualité technique, démarche individuelle et cohérente : ce sont ces trois critères qui ont conduit les membres de la commission des expositions du CCL dans sa sélection. Un premier tour suivi d'un deuxième rendu nécessaire, tant la quantité et la qualité des dossiers reçus étaient importantes.

Une étape donc plus subjective dans le but de trouver le meilleur équilibre possible entre la place à disposition et celle nécessaire à la bonne présentation d'une ou plusieurs séries de photographies des artistes qui seraient retenus. Paysages, portraits, natures mortes, techniques de photographie particulières, procédés de tirages rares, etc. Diversité et singularité seront les maîtres-mots qui vous accompagneront dans la visite de l'exposition proposée par les

photographes Séverine Are, Jean-Robert Drougard, Jean-Marc Erard, Ana Göldin, Mike Kieme, Yvonne Marchand, Christian Rossé, Isabelle Schaefer, Alan Stalder, Anne-Camille Vaucher et Eric Wälti. | *pad*

**Vernissage**  
**Vendredi 8 février, 19h**  
**Exposition**  
**jusqu'au 17 mars**  
**Me-ve 14h-18h,**  
**sa-di 14h-17h**  
Entrée libre





**GesAd**  
FABIENNE RAEMY  
Gestion, Administration & Fiscalité

Comptabilité - TVA  
Boucllement - Affaires fiscales  
Contentieux

Les Saigneules 17 - 2515 Prêles  
gesad@bluewin.ch - Tel. 032 342 27 68

**MELTUSCHER**  
COMPTABILITÉ & ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Parce que votre temps est précieux, nous en faisons notre priorité

- Gestion financière  
- Gestion administrative  
- Organisationnel

Rue des Trois-Bornes 24 - 2608 Courtelary - 078 790 28 02  
www.meltuscher.com info@meltuscher.com

## Votre déclaration d'impôts à remplir !

La bonne adresse à contacter :

Raymond Favre, Les Lilas 8 à Courtelary  
Tél. 032 944 11 96  
ou par mail: ra\_favre@bluewin.ch

**M**  
Gestion et Conseils

### Déclaration d'impôt

#### Établissement de la déclaration d'impôt

Par nos soins ou par vous-mêmes tout en suivant l'une de nos formations individuelles ou en groupe accompagné par un spécialiste.

#### Conseils fiscaux et administratifs

Vérification des décisions de taxation, optimisation des dépenses à l'aide d'un budget sur mesure, établissement de vos formulaires (prestations complémentaires, subventions, etc), aide administrative à la suite d'un décès.

#### Comptabilité

Saisie des écritures, boucllement comptable, assistance pour les différences tâches de comptabilité.

Horaires sur rendez-vous dans nos bureaux ou à votre domicile



À partir de  
**55.-**

MS Gestion et Conseils  
Rue de Nidau 8 - 2502 Bienne  
www.msgestion.ch - 032 322 58 58

## Ces professionnels vous libèrent de la corvée fiscale annuelle !

C'est reparti! Si l'ordre ne vous est pas encore parvenu, cela ne saurait tarder: il est temps de vous mettre à remplir votre déclaration fiscale 2017. Certes, les moyens se sont très nettement modernisés, les guides sont nombreux et complets. Mais les changements sont fréquents aussi et certains domaines sont très complexes. Aussi cette tâche demeure-t-elle une véritable corvée pour bien des contribuables. Et plus important, un nombre important d'astreints déboursent des sommes trop élevées, faute d'avoir rempli parfaitement leur déclaration!

Or cette perfection administrative, les professionnels ci-contre vous la garantissent. En faisant appel à eux, vous êtes assurés de payer exactement ce que vous devez à la collectivité et ne craignez plus la moindre remontrance (ou amende...) liée à une omission involontaire. Confiez vos documents à un spécialiste et profitez du temps ainsi libéré. En toute discrétion, secret de fonction oblige, et avec la plus grande rigueur, il assumera pour vous tout le travail.



**Arc Fiduciaire SA**  
Plein Soleil 6  
2606 Corgémont

T 032 488 33 33  
F 032 488 33 34  
@ arc@klgh.com

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Etablissement d'une déclaration d'impôts ?  
Achat/vente d'un bien immobilier ?  
Création d'une nouvelle société ?

**G16** sàrl

Contactez-nous !

info@g16.ch  
079 761 91 34

Comptabilité - Fiscalité - Immobilier - Conseil

## CEFF INDUSTRIE

## Des robots de haute altitude

«Grrrrmm, ces gens qui commandent des paquets en ligne et qui veulent se les faire livrer dans leur chalet, isolé au sommet de la montagne», ainsi râle le postier qui doit fournir beaucoup d'effort pour livrer seulement deux colis!

C'est sur ce thème que le 2 février se déroulera la sixième édition d'arcObot, le concours de robots des écoles du secondaire 2 de l'Arc jurassien.

Cette manifestation accueillera des étudiants, candidats aussi bien à la maturité académique que professionnelle, issus du secondaire 2 de l'Arc jurassien. Sept équipes, venant

du Lycée Cantonal de Porrentruy, du GIBBS Soleure, du ceff Industrie de Saint-Imier et du Gymnase français de Bienne, sont inscrites.

Le concours aura lieu le samedi 2 février à l'Aula du Gymnase français de Bienne.

Les concurrents sont attendus dès 8h30 pour se préparer au défi. Les détails leur seront révélés à 9h. Ils mettront au point leur machine tout au long de la matinée et les premières joutes débiteront à 11h45.

Vers midi, il sera possible de se restaurer ou de se rafraîchir tout en assistant au travail des jeunes informaticiens.

L'organisation de l'intendance est confiée à une classe. La suite des activités se déroulera l'après-midi en plusieurs manches. De 14h à 16h15 les robots s'affronteront en continu. La finale aura lieu à 16h, suivie de la proclamation des résultats. Cet événement est organisé par des enseignants du ceff Industrie, du Seeland Gymnasium ainsi que du Gymnase français de Bienne. Il est également soutenu par la SVIA/SSIE/SSII, Société Suisse d'Enseignement de l'Informatique.

**Samedi 2 février dès 8h30**  
[www.arcobot.ch](http://www.arcobot.ch)

## SKI CLUB SAINT-IMIER

## 60 ans de participation



A l'occasion de la 115<sup>e</sup> assemblée générale du Ski Club Saint-Imier, qui s'est tenue le 30 novembre dernier à Mont-Soleil, le Comité a chaleureusement félicité Giovanni Uboldi. Cela fait en effet 60 ans que notre dévoué membre participe à la vie du Ski Club et à ses nom-

breuses activités, avec fidélité, enthousiasme et franche camaraderie. M. Uboldi est un exemple pour la jeunesse du Club.

C'est avec plaisir et honneur que le président, Dimitri Gianoli et la secrétaire, Isabelle Gambetta, lui ont remis à cette

occasion son certificat pour ses 60 ans de fidélité. L'ensemble du Comité le remercie sincèrement pour son engagement sans faille à la vie du Ski Club. Il lui souhaite pleine santé dans ses activités et se réjouit de le retrouver lors des prochaines rencontres du Club.

## ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

## Un premier semestre riche

Au plan extrascolaire, le premier semestre 2018-2019 s'est terminé par la traditionnelle vente du mimosa, dont les bénéficiaires soutiennent les enfants ou adolescents issus de famille à revenu modeste ou confrontée à des difficultés financières. Cette vente a été instaurée dès les années 50 par la Croix-Rouge genevoise et la Chaîne du Bonheur.

Pourquoi du mimosa? Après la Seconde Guerre mondiale, pour remercier la Croix-Rouge suisse qui a organisé l'accueil en Suisse de milliers d'enfants, le plus souvent d'origine française, dont beaucoup provenaient de la région cannoise, la France a offert à la Suisse des

fleurs de mimosa qui ont été distribuées dans les hôpitaux genevois.

## Musée des Transports et tics du langage

Mais revenons à notre école, pour rappeler encore qu'en décembre, les élèves de 11H se sont rendus à Lucerne où ils ont visité le Musée des Transports et la vieille ville. Le deuxième semestre débutera, lui, par le camp de ski des 10H à Leysin.

Concernant la vie de l'école, nous avons lancé une campagne de sensibilisation aux tics de langage, avec un succès mitigé il faut bien l'admettre, tant la tâche est ardue, même au niveau des adultes!

Citons par exemple le mot «voilà», qui se glisse partout et nous permet de laisser nos phrases en suspens. Ou alors le fameux «du coup», qui a totalement et abusivement évincé les «donc, de ce fait, par conséquent». En langage d'ado, voilà ce que cela peut donner: «Gina vient pas? – Ouais, elle nous lâche grave. Elle est vraiment trop, ... euh, ... enfin, voilà. Genre ça s'fait trop pas, tu vois. On fait quoi du coup?»

## Esteban et Sia

Signalons aussi qu'à la veille des vacances de Noël, nos élèves ont choisi les prénoms des deux ados qui illustreront le futur agenda scolaire. Ils ont d'abord voté électroniquement, puis ont glissé un bulletin dans les urnes et finalement voté à main levée. Leur choix s'est porté sur le couple Esteban et Sia, les deux premières lettres de chaque prénom rappelant le logo de notre école, essi mier.

Enfin, nous remercions chaleureusement un petit groupe de jeunes filles de 11H qui ont décoré notre école avec beaucoup de goût et d'enthousiasme pendant les périodes d'Halloween et de l'Avent.

## LA ROSERAIE

## L'Atelier du Qu'Art expose à Saint-Imier

Jeudi 17 janvier dernier, 17 élèves de l'Atelier du Qu'Art, sous l'égide de leur professeur Alain Indermaur, vernissaient l'exposition dédiée à leurs œuvres. Ces artistes, âgés de 10 à 75 ans, présentent leurs tableaux, tous styles et tous niveaux confondus. Ces peintures, de différentes techniques et thématiques reflètent la liberté d'expression des élèves durant les cours.

Passé au statut de professionnel, Alain Indermaur, ex-décorateur, a basé son Atelier du Qu'Art à Cortébert. S'il reçoit aussi plusieurs élèves au sein d'un espace d'une structure participative à Bienne, c'est toutefois à Villeret qu'il s'est aménagé un lieu de création. Comme il l'admet volontiers, il était temps pour Alain Indermaur de se réapproprier ses pinceaux et de penser à sa propre passion. D'ici la fin de cette année, Alain Indermaur devrait vernir ses propres créations. L'exposition de l'Atelier du Qu'Art à La Roseraie, est ouverte au public jusqu'au 30 avril, 7 jours sur 7, de 9h à 19h, entrée libre.



## Erratum

Dans l'édition précédente, une erreur s'est glissée en première page. L'exposition de l'Atelier du Qu'Art est bel et bien ouverte au public à La Roseraie mais celle-ci se situe à Saint-Imier et non pas à Tramelan. La rédaction s'excuse de cette information erronée auprès de l'institution concernée ainsi qu'auprès de ses lecteurs, qu'elle remercie pour leur compréhension. Les œuvres de l'Atelier du Qu'Art sont donc à découvrir à La Roseraie à Saint-Imier jusqu'au 30 avril.

## SAINT-IMIER

## Trevadenn propose une sortie neige

Après une belle première année d'existence, l'association Trevadenn reprend du service. Suite au succès du camp organisé en juillet 2018 sur les hauteurs de Delémont (avec 16 jeunes participants et participantes de 7 à 12 ans habitant la région du Jura bernois), l'association propose cette fois une activité d'hiver!

Les enfants de 7 à 12 ans sont invités à venir participer à une

sortie neige le mardi 12 février de 14h à 17h pour passer une belle après-midi!

L'activité sera encadrée par la présidente de l'association, Marion Veugeois et la monitrice du camp d'été, Wendy. Nous ferons des jeux d'hiver selon les envies des enfants (construction d'igloos, bataille de boules de neige, sculptures de glace, land art d'hiver, etc.) et un petit goûter sera organisé. Nous

nous réjouissons de retrouver les enfants ayant participé au camp d'été et de rencontrer de nouveaux aventuriers et aventurières! L'activité est limitée à dix personnes et est au prix de 20 francs par enfant.

**Mardi 12 février, 14h-17h**

**Funiculaire de Saint-Imier**

**Infos et réservation:**

**[trevadenn.sti@gmail.com](mailto:trevadenn.sti@gmail.com)**

**ou Marion Veugeois, 078 740 02 45**

## COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



## Votations fédérales et cantonales du 10 février

Lors des votations fédérales et cantonales du 10 février, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: président: Francis Sipp; secrétaire: Boris Leimgruber; membres: Emilie Gosteli,

Audrey Pampuri et Josquin Leimbundgut.

Les Autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence.

| le secrétariat communal

## PAROISSE DE LA FERRIÈRE

## Hé! Puis Sens 4

Quelques «vers» du côté de la Ferrière...

Ou un brin de poésie, pour une journée en famille... Dimanche prochain, la paroisse de la Ferrière vous invite à un culte «extra» ordinaire. Réunis avec les paroisses du Vallon, à la halle, nous vous accueillons. Le thème du jour sera la «puissance» du jeu, nous parlerons aussi de la «puissance» de Dieu.

La fanfare nous accompagnera en musique. Il y aura la présence du «Chariot Magique». Cette association arpente les couloirs d'hôpitaux, offre aux petits malades des soins originaux. Les infirmières se rendent auprès des enfants et par le jeu, proposent un accompagnement.

Après la célébration, tout le monde est invité à manger, à jouer, à prolonger la journée. Ce



sera un dimanche de partage, il y aura des jeux pour tout âge! Des maquilleuses feront de jolis grimaces, vous n'aurez qu'à tendre votre visage.

Cette journée est ouverte à quiconque. Alors venez... à dimanche, donc!

| paroisse de la Ferrière  
| ao

**Dimanche 3 février, 10h**  
**Halle polyvalente**

## SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## Naturalisation accordée

Au terme de la procédure légale, Ouidad Benabbou et son fils Mohammad Essifer se sont vus remettre le passeport rouge à croix blanche. Deux étapes essentielles jalonnent leur demande de naturalisation. Le 19 juin 2018, le Conseil municipal de Saint-Imier leur a octroyé le droit de cité communal sur la base, notamment, du rapport d'audition. Le 8 janvier dernier, la Confédération a mis un point final à la procédure en décidant de les compter parmi ses ressortissants. Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux concitoyens.

| cm

## SONVILIER AVIS OFFICIELS



## A vos agendas!

Le traditionnel match au loto en faveur de la course des personnes âgées de Sonvillier aura lieu cette année le samedi 16 mars à 20h, à la salle communale de Sonvillier. Voici l'occasion de gagner de superbes quines: bon de voyage, montre, corbeille garnie, etc.

Alors réservez déjà cette date et venez nombreux soutenir cette œuvre.

| comité en faveur de la course des personnes âgées

Délai rédactionnel

**MERCREDI 9H**

EN SALLES 

## AU ROYAL À TAVANNES

**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**

EN PREMIÈRE

JEUDI 31 JANVIER, 20 H  
 VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 20 H  
 SAMEDI 2 FÉVRIER, 21 H  
 DIMANCHE 3 FÉVRIER, 17 H

de Philippe de Chauveron, avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Elodie Fontan. Claude et Marie Verneuil font face à une nouvelle crise. Leurs quatre gendres sont décidés à quitter la France avec femmes et enfants pour tenter leur chance à l'étranger. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 39.

**L'INCROYABLE HISTOIRE DU FACTEUR CHEVAL**

SAMEDI 2 FÉVRIER, 17 H  
 DIMANCHE 3 FÉVRIER, 20 H  
 MARDI 4 FÉVRIER, 20 H

de Nils Tavernier, avec Laetitia Casta, Jacques Gamblin. Fin 19<sup>e</sup>, Joseph Ferdinand Cheval, est un simple facteur qui parcourt chaque jour la Drôme, de village en village. Solitaire, il est bouleversé quand il rencontre la femme de sa vie, Philomène. De leur union naît Alice. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 45.

**MINUSCULE 2 : LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE**

MERCREDI 5 FÉVRIER, 17 H

voir ci-contre.



## Le clin d'œil

Samedi 2 février à 14h:  
**LES JEUNES MANIFESTENT POUR LE CLIMAT**



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

**GREEN BOOK: SUR LES ROUTES DU SUD**VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 17 H 30

reprise.

**LA MULE**

VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 20 H  
 SAMEDI 2 FÉVRIER, 21 H  
 DIMANCHE 3 FÉVRIER, 17 H

de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood, Bradley Cooper, Taissa Farmiga. Earl Stone, seul et fauché, a plus de 80 ans. Il reçoit une nouvelle offre d'emploi : conduire. Earl ne soupçonne toutefois pas que ses services seront utilisés par le cartel de la drogue mexicain et qu'il deviendra sans le savoir, un passeur de drogue. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 56.

**MINUSCULE 2 : LES MANDIBULES DU BOUT DU MONDE**

SAMEDI 2 FÉVRIER, 15 H  
 DIMANCHE 3 FÉVRIER, 15 H

de Thomas Szabo et Hélène Giraud. Quand tombent les premières neiges dans la vallée, il est urgent de préparer ses réserves pour l'hiver. Hélas, durant l'opération, une petite coccinelle se retrouve piégée dans un carton... à destination des Caraïbes! En français. Dès 6 ans. Durée 1 h 32.

**GLASS**

VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER, 22 H 15  
 SAMEDI 2 FÉVRIER, 18 H  
 LUNDI 4 FÉVRIER, 20 H

de M. Night Shyamalan, avec Bruce Willis, Samuel L. Jackson. Peu de temps après les événements relatés

dans SPLIT, David Dunn – l'homme incassable – poursuit sa traque de La Bête, surnom donné à Kevin Crumb depuis qu'on le sait capable d'endosser 24 personnalités différentes. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 2 h 10.

**DRAGONS 3 : LE MONDE CACHÉ**

EN AVANT-PREMIÈRE

DIMANCHE 3 FÉVRIER, 14 H  
 MERCREDI 6 FÉVRIER, 16 H

de Dean DeBlois. Ce qui avait commencé comme une amitié improbable entre un jeune Viking et un redoutable dragon Fury Nocturne est devenu une épique trilogie retraçant leurs vies. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 34.

**COLETTE**

DIMANCHE 3 FÉVRIER, 20 H

reprise.

**QU'EST-CE QU'ON A ENCORE FAIT AU BON DIEU ?**

MERCREDI 6 FÉVRIER, 20 H  
 JEUDI 7 FÉVRIER, 18 H

voir ci-contre.

**SI BEALE STREET POUVAIT PARLER**

JEUDI 7 FÉVRIER, 20 H

de Barry Jenkins, avec Kiki Layne, Stephan James. D'après le roman de James Baldwin. Si Beale Street pouvait parler, elle raconterait à peu près ceci : Tish, dix-neuf ans, est amoureuse de Fonny, un jeune sculpteur noir. Elle est enceinte et ils sont bien décidés à se marier. En français. Durée 1 h 59.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



## Du photovoltaïque pour tous

Il y a quelques années déjà et lors du récent Comptoir tramelot, des souscripteurs de Tramelan et d'ailleurs se sont annoncés pour investir dans le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la patinoire de Tramelan, la Zurich Arena. Les démarches se précisent. Il est encore temps de prendre part à ce projet participatif ouvert à tous.

En partenariat avec le Parc Chasseral, le Conseil municipal a présenté lors du Comptoir d'automne 2018 l'état d'avancement du projet durable qu'il entend réaliser sur le toit de la Zurich Arena. La pose de 2240 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques est destinée à rendre l'infrastructure autonome en termes de production et de consommation d'électricité.

Quelque 50 parts ont été souscrites en un seul week-end l'automne dernier, s'ajoutant aux 400 déjà obtenues en 2014, notamment via le stand communal du Comptoir d'automne de l'époque. Depuis lors, un courrier envoyé par la Municipalité aux entreprises locales et des environs a permis de récolter encore davantage de souscriptions.

La possibilité de prendre part au projet communal est toujours d'actualité. En participant au projet, un souscripteur investit de manière rentable et durable dans une ou plusieurs parts de 1000 francs chacune. Le rendement financier est de 1.5%. Ce seront ainsi en moyenne 50 francs qui vous

seront remboursés chaque année. Au bout de 25 ans, chaque part aura rapporté 1195 francs.

L'ensemble des fonds promis par les souscripteurs sera récolté prochainement. Chaque souscripteur recevra un contrat de prêt. D'ici au 28 février prochain, l'ensemble des fonds devra avoir été récolté. Toutefois, passé ce délai du 28 février, le premier remboursement du prêt sera décalé d'une année, en 2021. Pour les souscripteurs qui souhaitent engager un montant égal ou supérieur à 20 000 francs et qui auraient des difficultés à libérer la somme promise dans le délai imparti, des modalités peuvent être trouvées auprès de la commune.

Le Conseil général se prononcera sur le crédit d'engagement de 1 226 000 francs le 25 mars 2019, le corps électoral le 19 mai 2019. Ce crédit inclut les travaux de rénovation de la toiture. En cas de refus en votation populaire ou de la part du Conseil général, le montant sera intégralement remboursé, sans intérêts, aux souscripteurs.



Une demande de permis de construire sera lancée ce printemps ainsi qu'un appel d'offres selon procédure ouverte. Le lancement des travaux est prévu cet été.

Les personnes physiques et morales intéressées peuvent s'annoncer auprès de la Municipalité par courriel (mairie@tramelan.ch), en précisant combien de parts sont souscrites.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Philippe Augsburger, maire, au 032 486 99 90 ou via courriel (mairie@tramelan.ch). | chancellerie municipale

## Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé ses représentants aux manifestations suivantes:

FSG Tramelan, assemblée générale, vendredi 1<sup>er</sup> février: Pierre Sommer.

Berner Wanderwege, réunion d'information pour les communes et organisations touristiques bernoises, Lyss, mardi 19 février: Pierre Sommer.

FCTT, soirée de soutien, samedi 23 février: Philippe Augsburger.

DIP, invitation à une séance d'information sur les bons de garde et projets législatifs actuels dans le domaine du social», CIP, mardi 26 février, 14h: Karine Voumard, Carine

Bassin et Philippe Augsburger. Syndicat de communes du centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois, assemblée générale extraordinaire des délégués, jeudi 7 mars: Pierre Sommer et André Ducommun.

Syndicat BSJB pour la culture, assemblée du syndicat de communes pour la culture BSJB, Saint-Imier, jeudi 14 mars: Philippe Augsburger.

Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, 9<sup>e</sup> édition de la journée bernoise de l'eau 2019, Berne, jeudi 21 mars: Pierre Sommer. | le chancelier

### PETITS DÉJEUNERS CONTACTS

## « Quand Dieu bouleverse un cœur »

Avec Claire Grosbety

Une oasis bienvenue pour les femmes de «générations voisines» pour s'arrêter un moment dans une atmosphère chaleureuse en prenant un savoureux petit déjeuner.

«Quand Dieu bouleverse un cœur» sera le thème abordé

mercredi 13 février de 9h à 11h par Claire Grosbety, une conférencière de qualité pour toutes celles qui sont en quête de sens et à la recherche de Dieu.

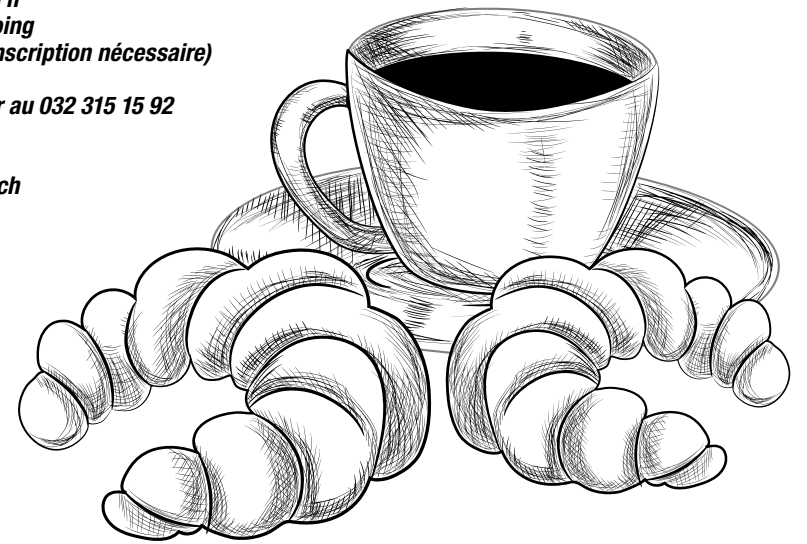
Ces rencontres interconfessionnelles sont organisées par des femmes bénévoles dans

près de 20 localités de Suisse romande, et tout autant en Suisse alémanique. Dans certains lieux, les messieurs sont aussi les bienvenus.

Aucun engagement ultérieur n'est demandé aux participantes.

**Mercredi 13 février de 9h à 11h**  
Salle du Cheval-Blanc, Lamboing  
Garderie gratuite sur place (inscription nécessaire)  
Frais: 12 francs  
Inscription jusqu'au 11 février au 032 315 15 92  
ou sur le site internet

[www.petit-dejeuner-contact.ch](http://www.petit-dejeuner-contact.ch)



## Conseil général: une démission

Isabelle Geiser, élue PEV aux dernières élections communales de novembre 2018, a annoncé sa démission du Conseil général. Elle est remplacée par le premier et seul vident-ensuite du PEV, Jan Muggli. Ce dernier a accepté sa nomination et siègera donc dès la première séance du Conseil général de la nouvelle législature. Le Conseil municipal remercie M<sup>me</sup> Geiser de son engagement au Conseil général durant la dernière législature.

## Un poste se libère à la chancellerie

Le Conseil municipal met au concours un poste d'employé administratif spécialisé à la chancellerie à 80%. Il s'agit pour lui de remplacer M<sup>me</sup> Boss dès avril. Les tâches liées à ce poste seront à la fois en lien avec du secrétariat de chancellerie mais elles contiendront aussi un volet «Sport». Cette mise en postulation ressort d'un constat sur la nécessité de réorganiser

le traitement des impôts à la commune de Tramelan. Ce domaine d'activités sera repris par le service financier, en particulier Olivier Vuilleumier. Pour dégager du temps, le volet «Sport», alors confié à M. Vuilleumier, sera confié à l'employé administratif spécialisé recherché. La mise au concours se trouve sur internet. Délai de postulation: vendredi 9 février.

### CIP TRAMELAN

## Comment renforcer l'image du Jura bernois ?

La «Journée des 100» ouvre la voie à une réflexion citoyenne constructive

Cent personnes qui proviennent du secteur de l'économie, de la culture, du tourisme ou qui représentent la société civile ainsi que quelques élus du CJB se retrouveront au CIP le 2 février pour parler «région», et ceci de manière volontairement apolitique. Pour qu'une région puisse faire des projets, bâtir des ponts avec ses voi-

sins proches et moins proches et avoir une vision, elle doit être reconnue avec une ou des identités propres. Les organisateurs de cette journée (la CEP, le fOrum culture, quelques citoyens entrepreneurs et le CIP) sont partis du constat que tel n'était pas suffisamment le cas pour la région actuellement. Les cent personnes qui

ont répondu favorablement à l'invitation participeront à une réflexion créative. Les organisateurs proposeront, à l'issue de la journée, des pistes qui seront ensuite mises en œuvre par les acteurs clés de la région. La «Journée des 100» sera ainsi une étape importante vers un renforcement de l'image du Jura bernois.

## AGENDA

### EXPOSITIONS

- Peintures et art de rue, Shay, Kmis3 et Delta2, jusqu'au 22 février, lundi au vendredi 8h-20h, samedi 15h-20h, Tramelan, au CIP
- Soy (graffitis) et Anne-Catherine Sprunger (photographies), jusqu'à la fin du mois de février, lu-ve 8h-17h30 et sa-di 9h-17h30 (restaurant), lu-di 10h-17h (Fontenayes ouest), Hôpital du Jura bernois (restaurant et Fontenayes ouest), St-Imier
- «Saint-Imier 1850-1900: Globalisation et anarchisme/Globalisierung und Anarchismus», jusqu'au 24 février, St-Imier, Espace Noir, entrée libre
- L'Atelier du Qu'Art, La Roseraie, Tramelan, 7 jours sur 7, de 9h à 19h jusqu'au 30 avril
- Exposition de photographies de onze créateurs, CCL, Saint-Imier

### VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

- Spectacle annuel de la FSGF Péry, 20h, centre communal de Péry
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 20h30

### SAMEDI 2 FÉVRIER

- Spectacle annuel de la FSGF Péry, 20h, centre communal de Péry
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Concours arcObot dès 8h30
- Concert des élèves de l'EMJB, salle des spectacles, Saint-Imier, 16h

### DIMANCHE 3 FÉVRIER

- Journée de partage, paroisse de La Ferrière, 10h-17h, halle polyvalente
- Les Compagnons de la Tour, CCL, Saint-Imier, 17h30

### MARDI 5 FÉVRIER

- Dîner d'ici et d'ailleurs, Saint-Imier, rue de la Chapelle 2, inscr. à info@mia-saint-imier.ch ou dans les locaux
- Connaissance du Monde, Le Cinématographe, Tramelan, Le Groenland, utlimes banquises, un film réalisé par Luc Denoyer, 20h

### MERCREDI 6 FÉVRIER

- Né pour lire, 9h30, Tramelan médiathèque du CIP

### JEUDI 7 FÉVRIER

- Les récrés du jeudi, récré spéciale surprise, 19h, Vauffelin, ancienne école
- Repas-contact au Buffet de la gare, Courtelary

### VENDREDI 8 FÉVRIER

- Meurtres pour claquettes, Espace Noir, Saint-Imier, 18h30

### SAMEDI 9 FÉVRIER

- Cendrillon, une pièce présentée par la Troupe de la Clef de Sonceboz au CIP à Tramelan, 20h30
- Les Clébards et La rue qui t'emmerde, Espace Noir, Saint-Imier, 21h
- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente de Cormoret, 9h à 18h

### DIMANCHE 10 FÉVRIER

- Cendrillon, une pièce présentée par la Troupe de la Clef de Sonceboz au CIP à Tramelan, 17h
- Bourse d'oiseaux, salle polyvalente de Cormoret, 9h à 16h

### MARDI 12 FÉVRIER

- Sortie neige pour les enfants organisée par l'association Trevadenn, rendez-vous au funiculaire de Saint-Imier, 14h, informations et réservations à l'adresse [trevadenn.sti@gmail.com](mailto:trevadenn.sti@gmail.com) ou au 078 740 02 45

### MERCREDI 13 FÉVRIER

- Petits-déjeuners contacts, 9h, Lamboing

### SAMEDI 16 FÉVRIER

- Saucisses au marc traditionnelles servies par Narnia au Café du Cerf, Orvin à 11h45 et à 18h30

### MARDI 19 FÉVRIER

- Club des Aînés, «Sur les chemins de Compostelle», salle de la paroisse, Sonvilier, 14h

### JEUDI 21 FÉVRIER

- Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14h à 16h à l'ancienne école de Vauffelin

### VENDREDI 22 FÉVRIER

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h, avec repas

Réclame

## VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER ?



clin d'œil



PUBLICITÉ CRÉATIVE

CONSEIL EN MARKETING  
CRÉATION DE STAND

GRAPHISME  
SITE WEB

IDENTITÉ VISUELLE  
COMMUNICATION BD

[clin-d-oeil.net](http://clin-d-oeil.net)  
TONY MARCHAND 032 940 11 16



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

# Derby décisif contre Corgémont

Le derby qui opposera le HC Corgémont à la seconde garniture du HC Saint-Imier pourrait être décisif pour les Imériens. En effet, si les Curgismondains sont certains de participer aux play-offs du championnat de 3<sup>e</sup> ligue, les Imériens ne peuvent pas en dire autant. Trop irréguliers dans leurs prestations, les boys des frères Niederhauser doivent absolument comptabiliser pour espérer y participer. Le match de dimanche en début de soirée sera donc intéressant à suivre; outre le derby qu'il constitue, la pression sera sur les épaules des jaunes et noirs.

## Les Juniors A s'imposent largement

Face à la lanterne rouge du groupe, un autre résultat que le succès n'était pas attendu

pour les Juniors A. Ils ont largement fait la différence durant les deux premiers tiers. Par la suite, ils ont, d'une manière bien compréhensible, un peu baissé en intensité. La victoire était acquise bien avant la dernière sirène. En jouant deux matches à l'extérieur ce week-end, les Imériens visent la seconde place du classement. Avec volonté, concentration et discipline, les Bats pourraient même gravir la plus haute marche du podium à Fleurier, un adversaire qu'ils devront affronter début mars.

## Les Novices gagnent en Prévôté

Deux tiers durant, le match entre Moutier et Saint-Imier est resté serré. Les Prévôtis ont pris l'avantage dans la première période mais n'ont cependant pas été capables de le conserver, les Imériens répliquant juste après la première pause. Puis ils ont pris l'avantage avant le deuxième thé, mais d'un seul filet seulement. C'est dans les trois dernières minutes que Enzo Belmonte et Kevin Bitz ont donné un aspect définitif à une rencontre qui aurait très bien pu finir autrement.

## Les Moskitos A sans opposition

Le score paraît indécrottable: 19 buts marqués pour 2 encaissés. Les jeunes pousses du HC Saint-Imier n'ont pas fait les choses à moitié sur la glace du Centre de Loisirs de Saignelégier. Sans compassion, les chauves-souris de l'Erguël n'ont pas laissé planer le doute sur un succès qu'ils ont régulièrement assuré tout au long des trois périodes de jeu.

## La première équipe est en play-offs

Forte de son succès acquis en prolongations contre Yver-

don-les-Bains, la première équipe du HC Saint-Imier a obtenu son ticket pour les play-offs. Objectif avoué en début de saison, la mission est donc remplie pour les hommes du président Ludovic Barras. Les trois autres matches à suivre seront autant de galas que de préparation pour cette deuxième partie de championnat où l'esprit devra changer; vaincre ou mourir en trois matches gagnants, du spectacle en perspective.

## Un lieu de rencontre

La Clientis Arena et les matches du HC Saint-Imier sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges tout en se restaurant. Pour tous renseignements, adressez-vous à la buvette ou sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre.

| gde

St-Imier I – Yverdon-les-Bains \_\_\_ 4-3 ap  
 Saint-Imier II – Star-Chx-de-Fds II \_\_\_ 1-3  
 Filles St-Imier – Forward Morges \_\_\_ 3-1  
 JA Saint-Imier – Trois-Chêne \_\_\_ 11-4  
 Nov. A Moutier – Saint-Imier \_\_\_ 2-5  
 Mini. A Saint-Imier – Franches-M. \_\_\_ 0-7  
 Mosk. A Franches-M. – St-Imier \_\_\_ 2-19

Samedi 2 février  
 18h: St-Imier I – Chablais Valais Futur II  
 20h 15: Filles Meyrin – Saint-Imier  
 JA 16h30: Rarogne – Saint-Imier  
 Nov. A 16h30: Uni Neuchâtel – St-Imier  
 Mini. A 12h 15: St-Imier – Franches-M.  
 Mosk. A 11h 15: Fr.-M. – Saint-Imier

Dimanche 3 février  
 Mini. A 15h30: St-I – Delémont-Vallée  
 18h 15: Corgémont – Saint-Imier II  
 JA 20h: Yverdon-les-Bains – St-Imier

Mercredi 6 février  
 20h 15: Saint-Imier I – Vallée-de-Joux



John Hirschy, portier de la seconde, aura du job face à Corgémont.

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

# Lente ascension vers un score brillant

Corgémont a reçu samedi dernier le HC Le Locle. Un match qui, espérait-on, permettrait de redonner confiance aux Curgismondains après leur faible performance du week-end passé. Malgré leur rapide ouverture du score, les Bernois sont péniblement entrés dans la rencontre. Face

à la lanterne rouge du groupe neuchâtelois, les Curgismondains ont même été dominés par moment. Ils ont néanmoins réussi à garder leur maigre avance jusqu'à la première pause.

Dans la deuxième période, Corgémont a un peu mieux joué, sans pour autant évoluer à son niveau habituel. Les Bernois ont malgré tout marqué à trois reprises en six minutes. Avec quatre buts d'avance au deuxième thé, l'issue de cette rencontre s'est peu à peu clarifiée.

Au troisième tiers, les Curgismondains ont retrouvé leur jeu et marqué rapidement en début de période. Cette rencontre a vu le 100<sup>e</sup> but de la saison de Corgémont être marqué par Isler ainsi que le hat-trick de Berthoud.

Corgémont – Le Locle \_\_\_ 10-0

## VBC TRAMELAN

H 3<sup>e</sup> I. Tramelan – Sixième 7 \_\_\_ 0-3  
 DM15 Tramelan – Porrentruy B \_\_\_ 3-1  
 DM19 Porrentruy – Tramelan \_\_\_ 0-3

Vendredi 1<sup>er</sup> février

DM19 18h45, CIP: Tra. – Glovelier  
 H 3<sup>e</sup> I. 20h45, Planeyse: Col. III – Tra.

Mardi 5 février

D COUPE 20h, CIP: Tramelan – VEBB

ÉCOLE SUISSE DES SPORTS DE NEIGE DE SAINT-IMIER

# Dossards colorés, cours compacts et appel aux moniteurs

L'Ecole suisse des sports de neige (ESSN) de Saint-Imier a démarré ses activités le 12 janvier

Les élèves qui suivent des cours à l'ESSN de Saint-Imier sont désormais identifiables sur les pistes des Bugnenets-Savagnières grâce aux dossards qu'ils portent. Chaque groupe porte une couleur distincte qui permet de reconnaître d'un coup d'œil les élèves en fonction de leur niveau de ski. Les moniteurs peuvent ainsi rapidement repérer les élèves de l'école et leur apporter de l'aide en cas de besoin. Désormais, les dossards sont personnels et constituent un souvenir à garder après le cours.

## Des cours compacts, une approche concluante

Considérant l'incertitude récurrente relative à l'enneigement, la direction de l'école a composé un programme 2018-2019 comportant majoritairement des activités compactes. Eprouvée l'année dernière, cette manière de procéder vise un déroule-

ment des enseignements sur quatre jours consécutifs ou deux week-ends consécutifs. Ainsi, les élèves ont la possibilité de réaliser des apprentissages sans interruption « technique » due à un enneigement incertain. Elle offre aussi la possibilité de suivre plusieurs cours dans la saison. Faute de neige, aucune activité n'a pu être proposée durant les vacances de fin d'année. Grâce à l'arrivée des flocons, les premières médailles ont pu être distribuées le 20 janvier. L'offre complète des cours est à consulter sur [www.essn.ch](http://www.essn.ch) ou sur les réseaux sociaux. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

## S'investir pour l'enseignement du ski

L'ESSN de Saint-Imier recherche des personnes désireuses de transmettre leur passion et d'accompagner des enfants sur les pistes des



Bugnenets-Savagnières. Une formation continue interne dispensée par des experts J+S et des moniteurs chevronnés permet de maintenir un niveau de compétences techniques et pédagogiques adéquat. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur candidature en envoyant un courriel à [direction@essn.ch](mailto:direction@essn.ch) ou en appelant le 079 611 79 91.

HOCKEY CLUB TRAMELAN

# Ils gagnent de justesse

Samedi passé, Tramelan a reçu l'équipe de Château-d'Oex classée au 5<sup>e</sup> rang du groupe 2 avec 26 points. Immédiatement, on a vu cette équipe essayer de bousculer les locaux avec des actions rapides et bien menées. Assez surpris par la volonté des Vaudois, les Tramelots ont concédé deux buts, dont le premier en infériorité numérique. Les locaux ont dû cravacher ferme pour revenir au score avec une réussite bienvenue de Niederhauser juste en fin de premier tiers.

Par la suite, les hommes de Bergeron ont tenté de se reprendre mais les visiteurs étaient bien décidés à mettre la pression pour créer la surprise. De leur côté, les Requets ont essayé de mener des actions de tous les côtés mais ont malheureusement échoué devant la cage adverse.

Il a fallu beaucoup de patience pour voir enfin le HCT parvenir à l'égalisation en supériorité numérique par Kohler au milieu du match. Les Vaudois ne se sont pas découragés, au contraire, ils ont montré leur volonté en développant des phases de jeu assez dangereuses dans le camp tramelot. Le public se demandait com-

ment les choses allaient tourner par la suite, tant les actions fusaient de part et d'autre. Lors du 3<sup>e</sup> tiers, le suspens était toujours bien présent et malheureusement, la défense des Requets a cédé face à la pression adverse.

Piqués au vif, les Tramelots ont bien réagi deux minutes après en égalisant avec une réussite de Thomet bien servi par Beruwalage à 5 contre 4. La partie s'est poursuivie et à nouveau, les hommes du Pays d'En-Haut ont repris l'avantage mais peu après, les locaux ont égalisé par Sauvain.

Pour le plaisir du public présent, une belle action menée par les locaux a permis à Frieden de marquer le but de la victoire. Ainsi, le HCT consolide sa position (2<sup>e</sup>/50 pts) avant la dernière rencontre du championnat régulier qui aura lieu ce samedi à la Zurich Arena face au leader Star Chauv-de-Fonds.

La seconde équipe du HCT (10<sup>e</sup>/26 pts) a perdu face à Bösinggen-SenSee avant de rencontrer le HC Les Enfers-Montfaucon dimanche. L'équipe féminine (1<sup>e</sup>/43 pts) a gagné à l'extérieur contre la formation de Sierre. Bravo! En

Qualimasterround, les Juniors Top (1<sup>e</sup>/14 pts) ont gagné de justesse face à la formation de Sierre. Ils joueront samedi à l'extérieur face à Université. Les Minis A (4<sup>e</sup>/30 pts) ont pris la mesure du CP Fleurier et recevront dimanche l'équipe de Vallée de Joux. Les Moskitos A ont battu Fleurier et recevront les Franches-Montagnes dimanche. Quant aux Moskitos B et les Piccolos, ils continuent leur apprentissage dans des tournois.

2<sup>e</sup> I. Tramelan – Château-d'Oex \_\_\_ 5-4  
 3<sup>e</sup> I. Tramelan II – Bösinggen SenSee \_\_\_ 3-6  
 SWHL C Sierre – Tra. Ladies \_\_\_ 0-3  
 JTop Tramelan – Sierre Team VS \_\_\_ 6-5  
 Mini. A Tramelan – Fleurier \_\_\_ 12-3  
 Mosk. A Fleurier – Tramelan \_\_\_ 1-2  
 Mosk. B Tramelan – SenSee \_\_\_ 5-3  
 Mosk. B Tramelan – Université NE \_\_\_ 4-6  
 Mosk. B Tramelan – Les Griffons \_\_\_ 1-6  
 Piccolos Tramelan – Moutier \_\_\_ 3-2  
 Piccolos Tramelan – Ajoie \_\_\_ 6-7  
 Piccolos Tramelan – Franches-M. \_\_\_ 0-5

Samedi 2 février

2<sup>e</sup> I. 20h 15: Tramelan – Star Chx-de-Fds  
 JTop 13h45: Université – Tramelan

Dimanche 3 février

3<sup>e</sup> I. 16h30: Les Enfers/Mtfaucon – Tram. II  
 Mini. A 17h: Tramelan – Vallée de Joux  
 Mosk. A 11h30: Tramelan – Fr.-M.

JEUNES TIREURS

PLAGNE

## Cours de tir à 300 m

La société de tir de Plagne organise à nouveau un cours au stand de tir de Plagne. Celui-ci est ouvert aux jeunes gens et jeunes filles âgé(s) de 13 à 20 ans et de nationalité suisse. L'instruction sera donnée par des moniteurs chevronnés ainsi que par des membres de la société. Les cours seront dispensés les lundis soir de 18h 15 à 20h et débuteront dès le mois d'avril. L'instruction et des armes en prêt seront à disposition. Le cours est gratuit.

Les places étant limitées, merci de vous annoncer très rapidement.

## Assemblée générale de la société de tir

Les tireurs sont invités à la 147<sup>e</sup> assemblée générale de la société de tir en campagne Plagne fixée au samedi 9 février à 17h au bâtiment communal de Plagne (Sauge).

Gobet Patrick  
 route de Bienne 15, Plagne  
 079 612 48 40 ou le soir  
 032 358 17 30

HC CORTÉBERT

# Les Tornades ont donné le tournis

Dimanche dernier, les Tornades ont reçu l'équipe du Plateau de Diesse, un match qui s'annonçait difficile, mais Cortébert n'a pas manqué de marquer le premier but dès les premières minutes. Par la suite, il en a marqué encore deux avant le premier thé. Au retour sur la glace, le capitaine Craps n'a pas cessé de donner le tournis aux adversaires en marquant cinq buts de plus en quatre minutes seulement. A la deuxième pause, le score affichait donc 8 à 1. La gardienne des Tornades a eu un peu plus à faire lors du troisième tiers mais c'est tout de même sur une écrasante victoire de 15 à 4 que l'équipe de Cortébert a quitté la patinoire. A noter: David Schwendimann a marqué cinq buts.

HOCKEY CLUB REUCHENETTE

# La série a été brisée

Au moment d'écrire ces lignes, le HC Reuchenette aura joué mercredi soir à Bienne contre Les Ponts-de-Martel; le résultat sera annoncé dans la prochaine édition. Ce dimanche 27 janvier, les gars de Bohnen ont retrouvé le CP Tavannes pour le derby.

Après dix-sept secondes, les Tavannois ayant déjà pris l'avantage, le réveil a été rude. Mais après onze minutes, c'est Bichon qui a égalisé et redonné de l'espoir à son équipe. Kevin est parvenu à scorer également, en supériorité numérique, et Alain a réussi un but formidable de la ligne bleue. Le résultat intermédiaire était de 1 à 3.

Après le premier thé, c'est également pendant une punition contre Tavannes que

Romain a marqué le dernier but pour Reuchenette dans ce match. L'adversaire a été plus fort ce soir-là. Il a terminé le tiers médian sur un score de 5 à 4. « Tout n'est pas perdu », a-t-on pensé du côté de Reuchenette. Mais en l'absence du Capitaine Fabian, de Damien et Pascal, parmi d'autres, tout a été plus difficile. Tavannes a finalement remporté cette partie 7 à 4. La belle série de victoires des Bas-Vallonniers a donc été interrompue mais qui sait, peut-être que les deux équipes se retrouveront en play-offs. | vv

CP Tavannes – HC Reuchenette \_\_\_ 7-4

Dimanche 3 février

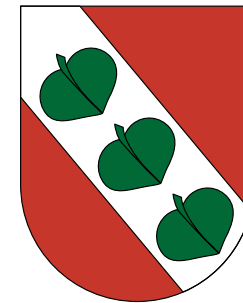
17h, Patinoire des 3 Vallons: Vallorbe – Reuchenette

**Editeur**  
Imprimerie Bechtel SA  
CP 103  
Bellevue 4, 2608 Courtelary  
info@bechtel-imprimerie.ch  
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
www.bechteli-imprimerie.ch

**Délai de remise des publications**  
Mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarifs**  
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## Corgémont



**Ordonnance**  
concernant les taxes et tarifs  
du règlement d'estivage, entrée en vigueur.  
Publication selon l'article 45  
de l'ordonnance sur les communes  
du 16 décembre 1998 (OCo; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 26 novembre 2018, le Conseil municipal de Corgémont a adopté l'ordonnance concernant les taxes et tarifs du règlement d'estivage. Cette ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2019, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

### Voies de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Le Conseil municipal*

## Avis de construction

**Maître d'ouvrage:** M<sup>me</sup> et M. Isabelle et Beat Stalder, chemin du Milieu 3, 2606 Corgémont  
**Projet:** réfection de la toiture et remplacement des fenêtres de toit par 4 «Velux» ainsi qu'un rafraîchissement de la peinture de la façade et démolition des cheminées, sur parcelle N° 32, immeuble N° 14 au lieu-dit «Grand'Rue» (zone de construction Centre). Objet digne de conservation C.

**Dimensions:** velux: 114/118 cm.  
**Construction:** selon plans déposés.

Le dossier peut être consulté au bureau municipal et les oppositions doivent être adressées jusqu'au 25 février 2019 au Secrétariat municipal, 2606 Corgémont.

Corgémont, le 25 janvier 2019

*Secrétariat municipal*

## La Ferrière



### Avis de construction

**Requérant:** M. Alain Droxler, Droit de Renan 61, 2333 La Ferrière.  
**Auteur du projet:** Swiss Solartech Sàrl, rue de la Chaux 16, 2345 Les Breuleux.  
**Propriétaire foncier:** M. Alain Droxler, Droit de Renan 61, 2333 La Ferrière.  
**Projet:** installation photovoltaïque sur toitures Est-Ouest, parcelle 350, Droit de Renan 61, commune La Ferrière.  
**Zone:** hors zone à bâtir.  
**Dérogation:** art. 24 LAT.  
**Bâtiment:** digne de protection (objet C).  
**Dimensions:** selon plans déposés.

Dépôt public de la demande; la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Secrétariat municipal*

## Péry-La Heutte



### Avis de construction

**Requérante:** M<sup>me</sup> Marianne Grasselli Meier, rue des Frênes 1, 2603 Péry.  
**Propriétaires fonciers:** M<sup>me</sup> Marianne Grasselli Meier et M. Patrick Meier, rue des Frênes 1, 2603 Péry.

**Auteur du projet:** Swiss Exel Environment, rue de la Gabelle 9, 1227 Carouge.  
**Projet de construction:** installation panneaux photovoltaïques au sol dans le talus. Rue des Frênes 1, 2603 Péry, parcelle N° 970, zone H2.  
**Dimensions:** identiques aux plans déposés.  
**Genre de construction:** installation de 13 panneaux photovoltaïques d'une dimension de 24,31m<sup>2</sup> montés sur des plots en béton dans le talus.  
**Protection des eaux/eaux usées:** néant.  
**Dérogation:** néant.  
**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 24 février 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 25 janvier 2019

*Le Conseil municipal*

### BOURGEOISIE DE LA HEUTTE

### Approbation

Conformément à l'art. 56 de la loi sur les communes, l'Office des affaires communales (OACOT) a approuvé le règlement d'organisation, il entre en vigueur de suite.

*Bourgeoisie de La Heutte*

## Renan



### Avis de construction

**Requérant:** Anne-Catherine Racheter, Clermont 166, 2616 La Cibourg.  
**Auteur du projet:** Schwab Architecte, rue du Coteau 36, 2502 Bienne.  
**Adresse du projet:** parcelle N° 492, Clermont 166, 2616 La Cibourg.  
**Descriptif du projet:** transformation intérieure. Isolation thermique de la grange, pose de cinq fenêtres de toit et création d'une nouvelle ouverture en façade nord. Création d'une chambre, de deux sanitaires et de locaux de rangement dans le volume existant. Création de trois places de stationnement et construction d'un poulailler.  
**Dimension du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de construction:** zone agricole.  
**Dérogations:** art. 24c LAT.  
**Zones/périmètres protégés:** –  
**Objets protégés:** digne de protection, objet C.  
**Dépôt public:** du 1<sup>er</sup> février 2019 au 1<sup>er</sup> mars 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC). Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 1<sup>er</sup> février 2019

*Le Conseil municipal*

## Saint-Imier



### Ordre du jour

Séance du jeudi 7 février 2019 à 19h30

- Appel
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018
- Nomination du bureau du Conseil de ville
  - a) président
  - b) 1<sup>er</sup> vice-président
  - c) 2<sup>e</sup> vice-président
  - d) secrétaire
  - e) deux scrutateurs

- Communications du président et du maire
- Nomination des membres dans les commissions municipales permanentes pour une nouvelle période de quatre ans (législature 2019 – 2022):
  - a) Commission de gestion (7 membres)
  - b) Commission des finances (6 membres)
  - c) Commission de l'équipement (6 membres)
  - d) Commission des bâtiments et infrastructures sportives (6 membres)
  - e) Commission urbanisme et mobilité (6 membres)
  - f) Commission économie et tourisme (6 membres)
  - g) Commission de l'école primaire (8 membres)
  - h) Commission de l'école secondaire (5 membres)
  - i) Commission culturelle (6 membres)
  - j) Commission de l'action sociale (6 membres)
  - k) Commission de la santé (6 membres)
  - l) Commission de la jeunesse (4 membres)

- Nomination de 3 délégués de la Municipalité dans le Syndicat de communes des sapeurs-pompiers d'Erguël
- Nomination de 3 délégués de la Municipalité dans le Syndicat de communes du Centre régional de compétences de protection civile du Jura bernois
- Nomination de 4 délégués de la Municipalité dans le Syndicat pour l'épuration des eaux usées de Saint-Imier et environs (SESE)
- Nomination de 2 délégués de la Municipalité dans le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze
- Nomination de 1 représentant de la Municipalité au sein de l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Vallon de St-Imier (SASDOVAL)
- Nomination de 4 représentants de la Municipalité dans le Conseil de fondation «Colonies d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la commune municipale de Saint-Imier»
- Fermeture d'une classe à l'école primaire pour l'année scolaire 2019-2020: décision
- Traitement de la motion «Votations communales: constat, une faible participation du Corps électoral» déposée le 13 décembre 2018 par la fraction libérale-radical: décision
- Motions et interpellations
- Petites questions
- Divers et imprévus

Saint-Imier, le 22 janvier 2019

*Conseil de ville*

### Permis de construire 18-76

**Requérant(s)/Maître d'ouvrage:** Beat Chofflon, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.  
**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.  
**Adresse du projet:** BF 54, rue des Jonchères 68, 2610 Saint-Imier.  
**Description du projet:** construction d'un couvert à voiture en façade nord.  
**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de constructions:** M1 C3c.  
**Dérogations:** art. 80 LR.  
**Zones/périmètres protégés:** périmètre de protection et de conservation du site bâti.  
**Objets protégés:** bâtiment digne de conservation.  
**Dépôt public:** du 25 janvier 2019 au 25 février 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC). Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas

été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 janvier 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

### Permis de construire 19-04

**Requérant(s)/Maître d'ouvrage:** GL Import SA, Etienne Geiser, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.

**Auteur du projet:** Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.  
**Adresse du projet:** BF 304, rue Baptiste-Savoie 16, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** modification d'une enseigne en façade existante.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.  
**Constructions du projet:** selon plans déposés.  
**Zone d'affectation et de constructions:** M2 C3a.

**Dérogations:** –  
**Zones/périmètres protégés:** –  
**Objets protégés:** –  
**Dépôt public:** du 25 janvier 2019 au 25 février 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 janvier 2019

*Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier*

## Tramelan



### CONSEIL GÉNÉRAL DE TRAMELAN

### Séance ordinaire

En séance ordinaire du 28 janvier 2019, le Conseil général a souverainement décidé

- d'élire son bureau pour l'année 2019
- de nommer les membres des commissions permanentes du Conseil général
- de fixer l'amende pour absence non excusée à 20 fr.
- de fixer l'indemnité annuelle pour chaque groupe à 200 fr.
- de fixer l'indemnité annuelle par membre du Conseil général à 25 fr.
- d'accepter un crédit d'engagement de 180000 fr. TTC pour l'acquisition d'un nouveau ring à la Zurich Arena (patinoire)
- d'accepter le contenu de la motion de Mathieu Chagnat, Groupe Débat, intitulée «Objetifs de la politique forestière communale»
- de rejeter le contenu de la motion de Jérémie Liechti, UDC, et Pierre-Yves Emery, PS, intitulée «Sécurisons l'intersection rue de la Gare et Grand-Rue 105 avant qu'il ne soit trop tard»
- de nommer Raphaël Maire, PLR, en qualité de membre de la commission non permanente du Conseil général «Pour une dynamisation du village»
- d'accepter le rapport 2018 de la commission de gestion

Un recours relatif aux présentes décisions peut être formé dans un délai de 30 jours à dater de la présente publication, soit jusqu'au lundi 4 mars 2019. Il doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 20 janvier 2019

*Le Conseil municipal*